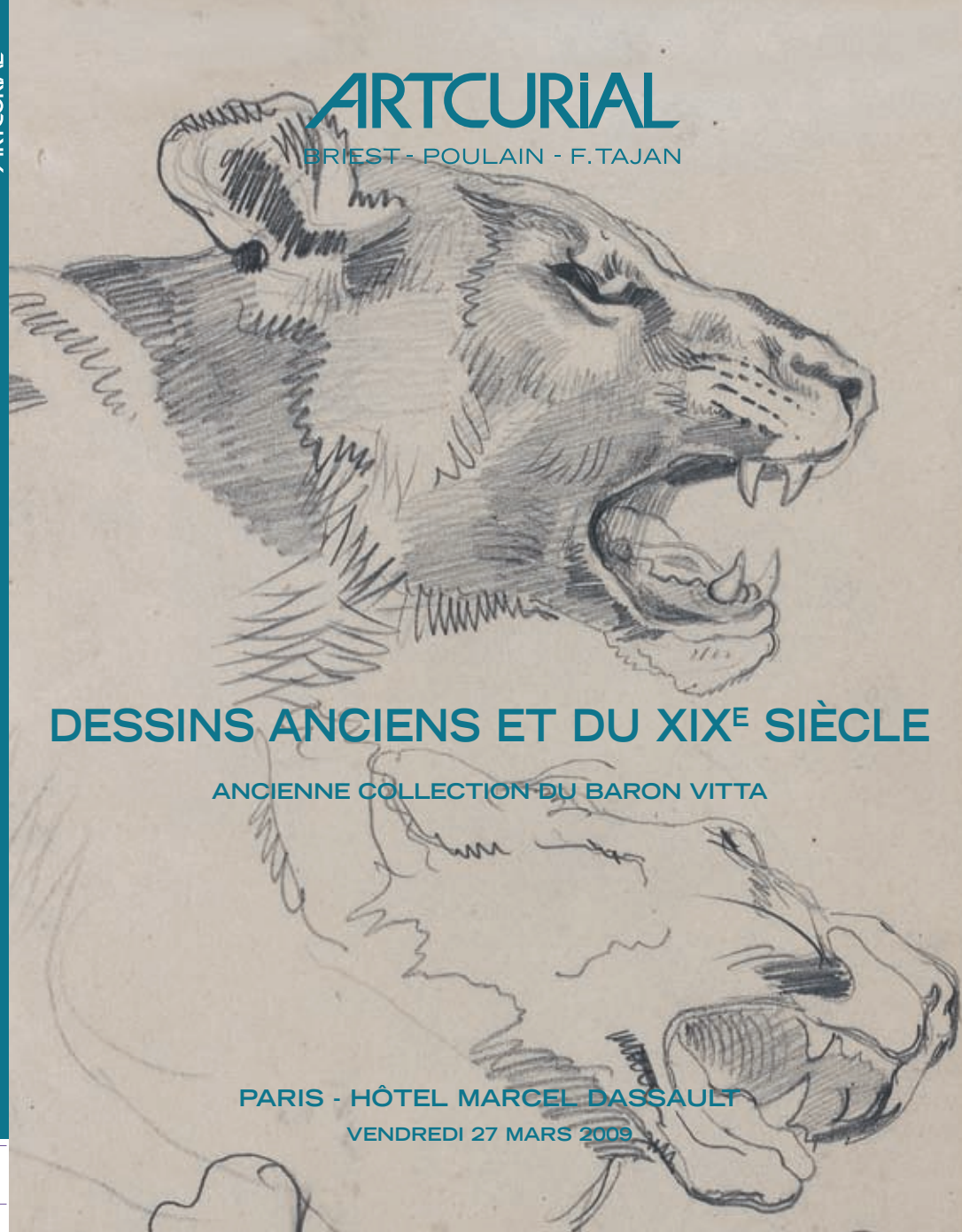
ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÉMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 – Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com – contact@artcurial.com

ARTCURIAL BRIEST - POULAIN - F.TAJAN
DESSINS ANCIENS ET DU XIXE SIÈCLE
VENDREDI 27 MARS 2009 PARIS

01600

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



# DESSINS ANCIENS ET DU XIXE SIÈCLE

## ANCIENNE COLLECTION DU BARON VITTA

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
VENDREDI 27 MARS 2009

# DESSINS ANCIENS ET DU XIX$^{E}$ SIÈCLE

DONT UN ENSEMBLE D'ŒUVRES
PROVENANT DE L'ANCIENNE COLLECTION
DU BARON JOSEPH VITTA

**PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT**

**VENDREDI 27 MARS 2009 - 14H30**



Détail du lot 62

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

## PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

**Téléphone pendant l'exposition :**
+33 (0) 1 42 99 20 26

### COMMISSAIRE PRISEUR :
**François Tajan**

### EXPERTS :
**Cabinet Bruno et Patrick de Bayser,**
69 rue Sainte Anne, 75002 Paris
Patrick de Bayser, +33 (0) 1 47 03 49 87, bba@debayser.com

**Matthieu Fournier,** spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

### ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :
**Marianne Balse,** +33 (0) 1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

### COMPTABILITÉ ACHETEURS :
**Marion Carteirac,** +33 (0) 1 42 99 20 44
mcarteirac@artcurial.com

### COMPTABILITÉ VENDEURS :
**Marion Carteirac,** +33 (0) 1 42 99 20 44
mcarteirac@artcurial.com

### EXPOSITIONS PUBLIQUES :

| | |
|---|---|
| Samedi 21 mars | 11h - 19h |
| Dimanche 22 mars | 11h - 19h |
| Lundi 23 mars | 11h - 19h |
| Mardi 24 mars | 11h - 19h |
| Mercredi 25 mars | 11h - 19h |
| Jeudi 26 mars | 11h - 19h |

### VENTE :
Vendredi 27 mars 2009 à 14h30

### CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET
www.artcurial.com

### VENTE N° 01600




ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ASSOCIÉS
**Francis Briest,** Co-Président
**Hervé Poulain**
**François Tajan,** Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS
**Violaine de La Brosse-Ferrand**
**Martin Guesnet**
**Fabien Naudan**

## DÉPARTEMENT BEAUX-ARTS

**Direction : François Tajan**
**Directeur Adjoint : Stéphane Aubert**

### TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIXE SIÈCLE :

**Estampes anciennes :**
**Antoine Cahen,** expert

**Dessins anciens et du XIXe siècle :**
**Cabinet de Bayser,** experts

**Tableaux anciens :**
**Gérard Auguier,**
**Chantal Mauduit, Cabinet Turquin,** expert

**Sculptures du XIXe siècle :**
**Alexandre Lacroix,** expert

**Contact : Matthieu Fournier,** spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

### MOBILIER ET OBJETS D'ART DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES ORFÈVRERIE ET CÉRAMIQUES

**Isabelle Bresset,** spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 20, ibresset@artcurial.com

**Mobilier et Objets d'Art :**
**Roland de L'Espée,**
**Marie de La Chevardière,** experts

**Orfèvrerie :**
**Cabinet Déchaut-Stetten,** expert

**Céramiques :**
**Georges et Louis Lefebvre,** experts

**Contact : Sophie Peyrache**
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

### CURIOSITÉS ET HAUTE ÉPOQUE :

**Robert Montagut,** expert
**Contact : Isabelle Boudot de La Motte,** spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12, iboudotdelamotte@artcurial.com

### SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES :

**Bernard Bruel,** expert
**Contact : Sophie Peyrache,**
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

### ART D'ASIE :

**Thierry Portier,** expert
**Contact : Cyril Pigot,**
+33 (0) 1 42 99 16 56, cpigot@artcurial.com

### ARCHÉOLOGIE :

**Daniel Lebeurrier,** expert
**Contact : Sophie Peyrache,**
+33 (0) 1 42 99 20 41, speyrache@artcurial.com

### VENTES GÉNÉRALISTES :

**Isabelle Boudot de La Motte,** spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12, iboudotdelamotte@artcurial.com
**Contacts : Juliette Leroy,**
+33 (0) 1 42 99 20 16, jleroy@artcurial.com
**Elisabeth Telliez,**
+33 (0) 1 42 99 16 59, etelliez@artcurial.com

## JOSEPH-RAPHAËL VITTA, 1860-1942

*"Amateur épris de rénovation et jaloux de seconder la renaissance ornementale" (Roger Marx, 1902)*

Amateur d'art, mécène, collectionneur, bibliophile et mélomane, le baron Joseph Raphaël Vitta fut un des grands esthètes de son temps. Son goût éclectique et raffiné le porta vers les peintres du début du XIXe siècle autant que vers de nombreux artistes contemporains dont il fut un ami infaillible et un fidèle mécène.

Descendant d'une famille de financiers piémontais, son père, Jonas Vitta (1822-1892), s'établit à Lyon dans les années 1840 comme banquier et marchand de soie. Il reçut en 1855 le titre de baron du roi Vittorio-Emanuele II pour services rendus à la Sardaigne. De son mariage avec Hélène Oppenheimer, Jonas Vitta eut trois enfants dotés d'une sensibilité artistique aiguë : Joseph Raphaël fut un mécène fastueux, Émile (1866-1954) se tourna vers la poésie et Fanny (1870-1952) devint sculpteur.

La réussite de son père permit à Joseph Vitta de s'entourer des œuvres qu'il affectionnait, au premier rang desquelles la *Mort de Sardanapale*, qu'il acquit en 1892 à la première vente Haro, fournisseur et ami de Delacroix, et qu'il vendit au Musée du Louvre en 1921, (Fig. 1) (R.F. 2346). Il était un proche de la famille Haro et un fidèle des ventes qu'organisaient ces experts ; le splendide pastel de Delacroix représentant *Une jeune femme à sa toilette* (lot n° 13 du cat.) est un émouvant témoignage de cette proximité entre deux collectionneurs passionnés par l'œuvre de l'artiste.



**Jules Chéret,**
***Le baron Joseph Vitta*, 1908,**
**pastel sur toile, 66 x 45 cm,**
**Musée des Beaux-Arts, Nice, (inv. N. Mba 2137)**
**don du baron Joseph Vitta en 1927**
**Photo Ville de Nice, Musée des Beaux-Arts**

Joseph Vitta constitua ainsi une collection familiale d'œuvres prestigieuses dont les dessins et tableaux que nous présentons ici sont un reflet éclatant.
Géricault, Delacroix, Ingres et Rembrandt fascinaient le baron Jonas Vitta qui ne manqua pas d'acquérir quelques-unes de leurs plus belles œuvres. Joseph Raphaël poursuivit l'œuvre de son père et devint Membre actif de la Société des Amis d'Eugène Delacroix.

Porté par l'engouement pour les villes d'eaux, le baron Jonas Vitta confia la construction d'une villa sur les bords du Lac Léman, à Évian, à Jean-Camille Formigé. L'architecte conçut un édifice intérieur. Jonas Vitta mourut avant que les travaux ne soient achevés. Sa veuve et son fils aîné, Joseph Raphaël, eurent à cœur de mener à terme le chantier de leur villa. Joseph Vitta convoqua pour la décoration de cette demeure, *La Sapinière*, un florilège d'artistes décorateurs contemporains. Sous l'égide de Félix Bracquemond, "Le Charles Le Brun de M. le baron Vitta" (Saunier, 1902, p. 197), Albert Besnard, Alexandre Charpentier, Jules Chéret et Auguste Rodin imaginèrent un intérieur délicat et raffiné, qui renouait avec les traditions décoratives du XVIIIe siècle. Panneaux décoratifs, mobilier, ferronnerie et boiseries constituaient une brillante illustration du retour à l'unité de l'art vivement plébiscité à la fin du XIXe siècle. Pour réaliser le décor mural de la salle de billard, entre 1895 et 1897, Jules Chéret prit le parti de la fête. Joseph Raphaël Vitta était féru de ses œuvres et lui permit de révéler son talent méconnu de décorateur qui était jusqu'alors limité à ses réalisations en tant qu'affichiste. Ce ne fut pas moins que le décor du salon de l'Hôtel de Ville de Paris qui lui échut dans les années qui suivirent. Alexandre Charpentier conçut le mobilier de la salle de billard dans un style résolument moderne. Bracquemond s'attacha au dessin des boiseries et de quelques pièces de joaillerie tandis qu'Albert Besnard réalisa les peintures de l'antichambre. En 1899, Auguste Rodin apporta la touche finale à ce manifeste en faveur du renouvellement des arts appliqués avec un ensemble d'éléments décoratifs pour le vestibule. Exceptionnel ensemble Art nouveau encore en place, la salle de billard de *La Sapinière* et son mobilier furent classés Monument Historique en 1983.



**Fig. 1 - © RMN, Musée du Louvre, Paris**

Les expériences décoratives menées dans les résidences du baron Vitta furent amplement évoquées lors du Salon de l'avant-gardiste Société Nationale des Beaux-Arts, en mai 1902, à travers un ensemble d'héliogravures et d'éléments de mobilier. Aux côtés des représentations du décor de *La Sapinière* trouvèrent place deux vitrines et un piano réalisés par Alexandre Charpentier et Albert Besnard pour la galerie de l'appartement parisien du baron Vitta.
Cette galerie abritait les trésors du collectionneur ; les sculptures, les vases en porcelaine de Sèvres et la médaille de Vénus Anadyomène de Rodin, les nombreux émaux de Félix Bracquemond, les céramiques de Chaplet, les reliures d'une exceptionnelle qualité de Marius Michel et de nombreuses autres œuvres réalisées la plupart sur commande.

## ANCIENNE COLLECTION DU BARON VITTA

La fidélité de Joseph Raphaël Vitta à l'égard des artistes contemporains n'eut d'égal que sa libéralité envers les institutions auxquelles il fit des dons abondants. Il donna ainsi gracieusement au Musée du Louvre une esquisse pour *la Bataille de Taillebourg* commandée par Louis-Philippe à Eugène Delacroix (R.F. 2462) et des Études pour *L'Apothéose d'Homère* de Jean-Auguste-Dominique Ingres (R.F. 2471). À la Société des Amis d'Eugène Delacroix il abandonna les deux vitrines de la galerie de son appartement parisien (MD 2002-267 a et b) ainsi qu'un important ensemble d'œuvres de l'artiste. L'important fonds d'œuvres de Jules Chéret qu'il légua à la ville de Nice permit enfin la fondation du musée des Beaux-Arts éponyme.

*"Lorsqu'un jour on connaîtra l'action du Baron Joseph Vitta dans le mouvement d'art et spécialement d'art décoratif de notre temps, on sera étonné de sa variété, de son étendue, de son importance".*

Jean Guiffrey inaugurait par cet éloge la préface du catalogue de la vente d'une partie de la collection Vitta (15 mars 1935, Galerie Charpentier, Paris, M[e] Etienne Ader).
C'est à nous qu'il revient, plus de quatre-vingt ans après cette vente, de célébrer à nouveau le goût et la personnalité du baron Joseph Vitta à travers la dispersion d'un ensemble d'œuvres resté dans la famille du collectionneur jusqu'à ce jour.




**BIBLIOGRAPHIE :**
*Catalogue des ouvrages de peinture, sculpture, dessin, gravure, architecture et objets d'art, exposés au Grand Palais, le 20 avril 1902*, Évreux, C. Hérissey, 1902.

*Catalogue illustré du salon de 1902 : douzième exposition. Société nationale des Beaux-Arts,* Paris, L. Baschet, 1902.

CHARPENTIER-DARCY, Madeleine, HÉRAN, Emmanuelle, MASSÉ, Marie-Madeleine, catalogue de l'exposition, *Alexandre Charpentier (1856 - 1909) : naturalisme et Art Nouveau,* Paris, Musée d'Orsay, 22 janvier - 13 avril 2008, Bruxelles, Musée communal d'Ixelles, 29 mai - 31 août 2008.
MARX, Roger, "Une salle à manger et une galerie moderne", *Art et Décoration*, 1902, XII, p. 1 à 13.

MARX, Roger, "Essais de rénovation ornementale. La salle de billard d'une villa moderne", *Gazette des Beaux-Arts. Courrier Européen de l'Art et de la Curiosité,* 1902, XXVII, p. 409 à 424.

SAUNIER, Charles, "Les Arts Décoratifs aux Salons de 1902", *Revue des Arts Décoratifs,* XXII, p. 193 à 201.




**1 (Taille réelle)**

**1**

### JEAN-BAPTISTE ISABEY

Nancy, 1767 - Paris, 1855

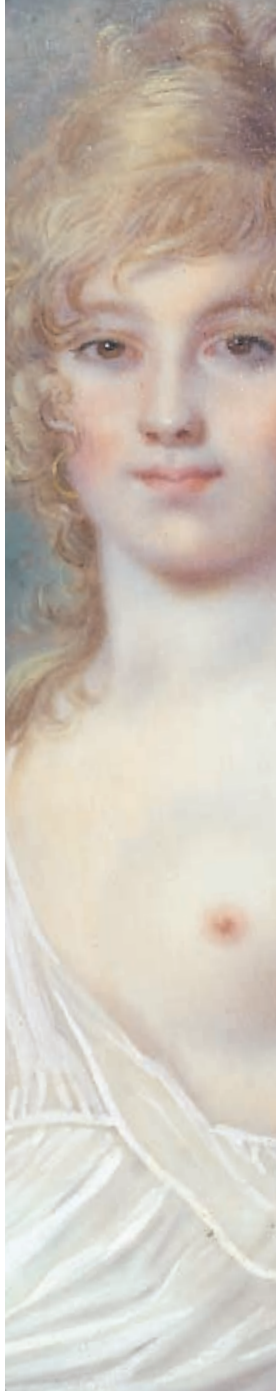
**PORTRAIT PRÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE FEMME DU PEINTRE**

Gouache sur feuille d'ivoire signée 'Isabey' en bas à gauche
Tondo : 7 cm de diamètre (2,76 in.)
Cadre en bronze ciselé et doré à décor de rais-de-cœurs et rang de perles

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

L'effigie est semblable à celle de Jeanne Laurisse de Salienne, première femme de l'artiste, dont on connaît les traits par une miniature et un portrait de groupe familial (conservés au musée du Louvre, voir *Jean-Baptiste Isabey,* exposition à Nancy et à La Malmaison, ed. RMN, 2005, n° 14 et 56, repr. p. 24 et 45). Seule la blondeur du modèle nous éloigne des cheveux auburn de la miniature de 1790. On connaît un dessin au lavis avec le même modèle dans un paysage ovale, de l'ancienne collection Kieffer (voir sa vente, Hôtel George V, M[e] Ader, le 29 mars 1969, n° 39, repr.).

**5 000 / 6 000 €**





**2 (Taille réelle)**

**2**

## JEAN-AUGUSTE-DOMINIQUE INGRES

Montauban, 1780 - Paris, 1867

**PORTRAIT DE MONSIEUR COUDER,**
**PÈRE DE L'ACTEUR DE L'OPÉRA COMIQUE, VERS 1797**

Crayon noir signé 'Ingres fils' à droite
Tondo : 7 cm de diamètre (2,76 in.)
Cadre en bois mouluré et redoré portant l'étiquette du numéro de la vente Haro (151)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Haro ;
sa vente, Paris, 30 et 31 mai 1892, n° 151 ;
Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

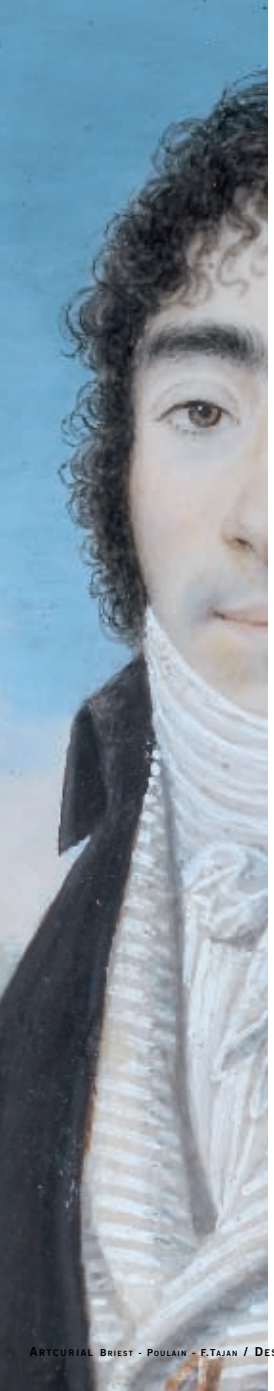
**EXPOSITION :** *Ingres*, Paris, Galerie Georges Petit, 1911, n° 74 ("Portrait de M. Couder")

**BIBLIOGRAPHIE :** Hans Naef, "Ingres drühe Profilbildnisse in Medaillonform", in *Panthéon*, XXVIII, 3, Munich, mai-juin 1970, n° 15
Hans Naef, *Die Bildniszeichnungen von J-A-D. Ingres*, Tome I, p. 48, Tome IV, n° 21, p. 39

Hans Naef propose une identification à un autre monsieur Couder, fils d'un architecte de Montauban, Guillaume Couder (1753-1818) (voir Naef, t. I, pp. 48-49). On peut rapprocher notre dessin des portraits miniatures de jeunesse (voir le catalogue raisonné par Naef, n° 13, 14 et 15, repr.). La description du catalogue de la vente Haro montre l'importance de ce dessin décrit comme "exceptionnel de finesse et de modelé". D'autre part, en 1936, le marchand américain Birnbaum écrit au grand amateur Winthrop à propos de ce dessin de la collection Vitta qu'il espère pouvoir acheter : "Il possède un petit portrait au crayon de forme ronde encadré comme une miniature par Ingres, signé Ingres fils, qui ressemble à un chef-d'œuvre du XVIII[e] siècle" (voir Naef, T. I, p. 48). A la vente Haro, le portrait était accompagné par celui de madame Couder (vendu séparément), de localisation actuelle inconnue.

**30 000 / 50 000 €**







3 (Taille réelle)

**3**

## JEAN-MARIE-JOSEPH INGRES, DIT INGRES PÈRE

Toulouse, 1755 - Montauban, 1814

**PORTRAIT D'HOMME**

Gouache sur ivoire signé 'Ingres' en bas à gauche
Tondon : 7,5 cm de diamètre (2,95 in.)
Cadre en bronze ciselé et doré à décor d'entrelacs et rang de perles

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**ŒUVRE EN RAPPORT :** Une miniature similaire illustrée dans le catalogue d'exposition *Ingres*, (ed. Gallimard-Musée du Louvre, 2006, p. 97, fig. 63)

**4 000 / 6 000 €**



4 (Taille réelle)

**4**

## JEAN-MARIE-JOSEPH INGRES, DIT INGRES PÈRE

Toulouse, 1755 - Montauban, 1814

**MINIATURE INSPIRÉE DE SON PROPRE PORTRAIT PAR SON FILS JEAN-AUGUSTE-DOMINIQUE, 1804**

Aquarelle gouachée sur papier signé à gauche
Inscriptions anciennes au verso 'Pour remis à Mademoiselle Ingres cadette'
Il s'agit de Marie Ingres (1790-1870), sa dernière sœur qui mourut aveugle trois ans après la mort d'Ingres, ou de Augustine Dechy (1787-1867)
Étiquette ancienne 'n° 76 Ingres père par Ingres fils'
8,7 x 6,7 cm (3,39 x 2,61 in.), de forme ovale

**PROVENANCE :** Peut-être ancienne collection Dechy-Ingres ;
Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**BIBLIOGRAPHIE :** Jules Momméja, "Ingres père", in *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, Paris, 1894, pp. 306-362 ; catalogue des œuvres, peut-être le n° 66, comme appartenant à la famille Déchy-Ingres.
Georges Wildenstein, *Ingres*, Phaidon Press, London, 1954, sous le n° 16, une copie par le père d'Ingres de son portrait par son fils est signalée.

**ŒUVRES EN RAPPORT :** On connaît un autre portrait du père d'Ingres par Ingres fils, dessin, miniature, le représentant de profil, vers 1797 (musée Ingres, Montauban)
Notre miniature est une variante du *Portrait d'Ingres Père* réalisé par Jean-Auguste-Dominique Ingres en 1804, lors de la visite de son père à Paris (huile sur toile, Musée Ingres, Montauban) (Fig. 1).
Ce dernier monta sans doute à Paris lorsqu'il apprit que son fils avait remporté le Grand Prix de Rome. Ce fut leur dernière entrevue, car Ingres était à Rome lorsque son père décéda en 1814.

Il existe quelques variantes avec le portrait brossé par son fils : la chemise est à col cassé et la veste est entrouverte sur un gilet blanc ; au lieu d'être plats les cheveux sont bouclés. Le changement de coiffure pourrait être imputé à une envie chez le père d'Ingres, dandy montalbanais, de se mettre à la mode des cheveux bouclés qui sévit à Paris à cette époque.

**12 000 / 15 000 €**



Fig. 1 - © Musée Ingres, Montauban



5 Recto (Taille réelle)



5 Verso (Taille réelle)

**5**

## JACQUES-LOUIS DAVID

Paris, 1748 - Bruxelles, 1823

**CROQUIS, SILHOUETTE PRÉSUMÉE DE BONAPARTE (RECTO) ; ÉTUDE D'HOMME EN PIED (VERSO)**

Crayon noir
Paraphe des fils de David en bas à droite et en bas à gauche
8,5 x 5 cm (4,29 x 1,95 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

Cette évocation de Bonaparte, comme prise à son insu telle une image volée de paparazzo, nous montre le futur empereur dans une position qui évoque la fiévreuse attitude du penseur en marche que fut le général. On verrait volontiers ce Bonaparte échafauder dans sa tête la conquête de l'Egypte, par exemple.

**8 000 / 10 000 €**



6 (Taille réelle)

**6**

## RICHARD COSWAY

Tiverton, 1742 - Londres 1821

**PORTRAIT DU PRINCE DE GALLES, FUTUR GEORGE IV, EN 1792**

Aquarelle sur traits de crayon noir sur papier
Annoté au verso 'His Royal Highness / The Prince of Wales / Richd : Cosway / H.R.H. principal painter / pinxit in / 1792'
9 x 7 cm (3,51 x 2,73 in.), de forme ovale

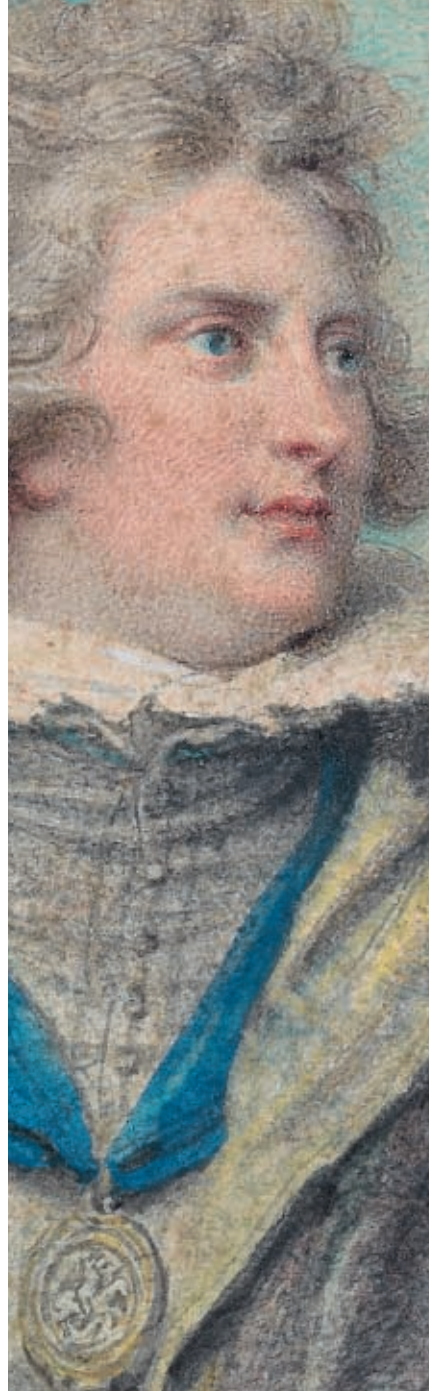
**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

Richard Cosway fut surtout miniaturiste. Enfant prodige, il est envoyé à Londres dès l'âge de douze ans, où il est l'élève de Thomas Hudson, avant de fréquenter l'école de dessin de Shipley. Il est reçu à la Royal Academy en 1770. En 1781, il épouse Marie Hadfield, elle aussi miniaturiste, puis se rend à Paris en 1785 (il y séjourne de nouveau en 1790-1791).

Vers 1786, il est miniaturiste du prince de Galles. Il en est, pour une courte période, l'intime, et fait plusieurs fois son portrait ; il exécute également celui de la célèbre Mrs Fitzherbert, sa maîtresse (collections royales britanniques). Ses miniatures reflètent le monde de la haute société londonienne à la fin du XVIII$^{e}$ siècle et au début du XIX$^{e}$ siècle.

Notre aquarelle représente le futur roi dans un costume somptueux lui conférant une attitude noble. Elle fut sans doute réalisée pour l'une des deux maîtresses du Prince de Galles en 1772, Mrs Fitzherbert ou Mrs Crouch. Une miniature similaire est conservée à la National Portrait Gallery de Londres (NPG 5389).

**10 000 / 12 000 €**



*« Ravissant, ravissant génie ! Cette poitrine avec ses incorrections, ces bras, cette tête, cette robe parsemée de petits points d'or, tout cela est divin »*
*Eugène Delacroix*

**7**

## PIERRE-PAUL PRUD'HON

Cluny, 1758 - Paris, 1823

**ESQUISSE POUR LE PORTRAIT DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE À LA MALMAISON**

Huile sur papier marouflé sur toile
12 x 15 cm (4,68 x 6,24 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Baroilhet, sa vente, 15 et 16 mars 1872, n° 17 ;
Ancienne collection Alfred Sensier; sa vente, 10 décembre 1877, n° 397 ;
Ancienne collection de la duchesse de Trévise, sa vente, 7 mai 1917, n° 203 ;
Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**EXPOSITION :** *Prud'hon*, Paris, Petit-Palais, mai - juin 1922, n° 54


Fig. 1 - © RMN, Musée du Louvre, Paris


Fig. 2 - © Musée Bonnat, Bayonne

**BIBLIOGRAPHIE :** J. Guiffrey, *L'œuvre de P. P. Prud'hon*, ed. Librairie Armand Colin, Paris, 1924, p. 163, n° 437
S. Laveissière, *Prud'hon ou le rêve du bonheur*, ed. RMN, Paris - New York, 1998, p. 185, note 12

**ŒUVRES EN RAPPORT :** Tableau final au musée du Louvre (Huile sur toile, 244 x 179 cm, RF 270) (Fig. 1)
On répertorie une autre esquisse peinte (Paris, musée Jacquemart-André), correspondant à la pause définitive fixée par Prud'hon.

Notre ébauche est la transcription fidèle en couleurs d'un dessin (Musée Bonnat, Bayonne) (Fig. 2) où le muret en longueur derrière Joséphine souligne l'horizontalité de la pause.
Cette composition, rappelant peut-être un peu trop celle du portrait de madame Récamier par David, fut peut être écartée pour inconvenance impériale, au profit d'un élancement en hauteur accentué par les troncs d'arbres.

Le portrait, commencé en 1805 et terminé à la fin de 1809 au moment du divorce impérial, fut placé dans la galerie de la Malmaison jusqu'en 1814. Emporté par sa fille Hortense au château d'Arenberg, il appartint ensuite au prince Louis-Napoléon. Placé dans les appartements de Napoléon III aux Tuileries, il est séquestré à la chute de l'Empereur et entre au Louvre en 1879. Delacroix le vit en 1845 à la galerie Durand-Ruel et en parla avec admiration dans un article paru en 1846 puis dans son Journal, le 27 avril 1847 : "Revu une dernière fois le portrait de Joséphine de Prud'hon. Ravissant, ravissant génie ! Cette poitrine avec ses incorrections, ces bras, cette tête, cette robe parsemée de petits points d'or, tout cela est divin"

**30 000 / 40 000 €**


7 (Taille réelle)

**8**

## THÉODORE GÉRICAULT

Rouen, 1791 - Paris, 1824

**ESQUISSE PRÉPARATOIRE POUR LE PORTRAIT ÉQUESTRE DE M. D.*** [DIEUDONNÉ] (Salon de 1812), dit aussi UN HUSSARD CHARGEANT (Salon de 1814) et, plus tard, OFFICIER DE CHASSEURS DE LA GARDE IMPÉRIALE CHARGEANT**

Huile et crayon noir sur papier huilé, marouflé sur toile
26 x 20,9 cm (10,14 x 8,15 in.)
À vue sans les bordures peintes : 22,9 x 17,4 cm (9,02 x 6,85 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Rothan ;
sa vente, galerie Georges Petit, Paris, 29 et 31 mai 1890, n° 151 ;
Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**EXPOSITION :** *Eugène Delacroix*, Nice, musée Jules Chéret, 1930, p. 15, n° 35
*Gros, ses amis, ses élèves*, Paris, Petit Palais, 1936, n° 268



Fig. 1 - © RMN, Musée du Louvre, Paris

**BIBLIOGRAPHIE :** Germain Bazin, *Théodore Géricault*, Paris, ed. Bibliothèque des Arts, 1989, T. III, cité p. 72
Lorenz Eitner, *Géricault, sa vie, son œuvre*, [1983], traduit de l'anglais par Jeanne Bouniort, Paris, Gallimard, 1991, p. 414, note 82

Charles Clément, premier biographe du peintre, mentionne pas moins d'une vingtaine d'esquisses exécutées en vue de ce tableau phare, un des chefs-d'œuvre de l'artiste conservé au Musée du Louvre (huile sur toile, 349 x 266 cm, RF 4885) (Fig. 1).
Bazin catalogue cinq esquisses autographes pour la première recherche avec le cavalier tourné vers la gauche, et trois avec le cavalier tourné vers la droite.
Notre ébauche zébrée avec maestria, d'un pinceau vif comme l'éclair, pourrait être la première étude du chasseur à cheval tourné vers la droite.
La plus connue est celle de la collection His de La Salle, donnée par ce dernier au Louvre en 1878 (52,5 x 40 cm, RF 210).

On sent dans la rapidité d'exécution la fièvre de l'idée bouillonnant dans le cerveau que la main essaye de fixer dans son instantanéité. Tout est en place, hors le drapeau esquissé sur la gauche, qui disparaîtra dans le tableau final.



8

*“D’où cela sort-il ? je ne reconnais pas cette touche”*
*Jacques-Louis David*



**Fig. 2 - © RMN, Musée des Beaux-Arts, Rouen**

Contrairement au tableau fini, où nous apparaît “un homme ferme et de bronze, comme s’il était mort plusieurs fois “(Michelet), notre esquisse exprime avant tout la furia, le mouvement, les éclairs, la symphonie mortelle des explosions et des hurlements. Le corps de l’officier est à peine indiqué, les mains sont des moignons, le visage tout juste suggéré ; l’homme comme l’animal sont déjà prisonniers du combat, pris dans le tourbillon du mouvement, environnés d’éclats de lumière comme dans une attaque nocturne au mortier.
Dans la lumière rougeoyante, les parures du dolman et la fourrure de la pèlerine en sautoir étincellent du même feu que l’harnachement du cheval. La queue et la croupe du cheval cabré sont éclairés par un rai de lumière, posé comme un voile jusqu’au sabre recourbé.
Les empâtements blancs striés par les poils du pinceau matérialisent l’énergie pure, animale, du combat à mort.

Notre ébauche précède l’esquisse du musée des Beaux-Arts de Rouen (ancienne collection Coutan-Hauguet, papier marouflé sur toile, 43 x 36 cm) (Fig. 2), plus complète et déjà plus posée, si l’on peut s’exprimer ainsi. Selon Montfort, élève de Géricault, la première idée de l’attitude du cheval lui serait venu en se rendant à la foire de Saint-Cloud, sur le chemin de laquelle il observe un cheval menant un omnibus entrain de se cabrer : “L’ardent animal, peu habitué à cet attelage, l’œil sanglant, la bouche écumante, la crinière au vent, se cabrait au milieu de la poussière et sous un soleil éclatant. L’artiste avait trouvé son tableau” (voir Bazin, opus cité supra, p.73).

L’image s’imprime dans la tête de l’artiste, qui, voulant rester fidèle à l’impression ressentie, garde la position du cheval vers la gauche. Après plusieurs essais infructueux, il réalise l’ampleur que donnerait au mouvement général du cavalier une inversion et tourne la monture vers la droite. Montfort raconte que Géricault faisait poser un cheval de fiacre dans son atelier pendant qu’il travaillait à son tableau, pour mieux faire passer le frémissement de l’animal dans sa toile. Les accessoires comme la shabraque en peau de panthère renforcent par leur éclat sauvage la beauté de ce cavalier, comme figé en pleine tornade. Pour personnifier le militaire, il choisit le visage du lieutenant Dieudonné, dont on connaît une esquisse de tête nerveuse et magnifique (Bazin, n°923, musée Bonnat, Bayonne).

Le portrait définitif est exposé au Salon de 1812, tout près du portrait équestre de Murat par Gros. “Premier envoi d’un jeune artiste au Salon”, écrit Bruno Chenique, “le tableau d’un Officier de chasseurs de la garde impériale chargeant fut un véritable succès et Vivant Denon, directeur du musée Napoléon, gratifia l’élève de Guérin d’une médaille d’or. La presse fut encore unanime pour saluer ses talents prometteurs et souligner l’incroyable énergie de ce tableau monumental.
Théodore Lebrun, un ami de Géricault, a résumé la surprise, si ce n’est la stupeur provoquée par une œuvre d’art qui marquait la naissance d’un nouveau mouvement pictural, le Romantisme : David, en apercevant son Cavalier, le tableau qu’il exposa en 1812 et qu’il avait peint en douze jours, David s’écria : “D’où cela sort-il ? je ne reconnais pas cette touche””.
Géricault n’a que vingt et un ans, et déjà le métier des plus grands.

Cette esquisse sera incluse dans le futur *Catalogue Raisonné des tableaux de Théodore Géricault* de M. Bruno Chenique.
Un certificat sera remis à l’acquéreur.
Nous remercions Monsieur Bruno Chenique de nous avoir communiqué les éléments pour établir cette fiche.

**300 000 / 400 000 €**

**9**

## THÉODORE GÉRICAULT

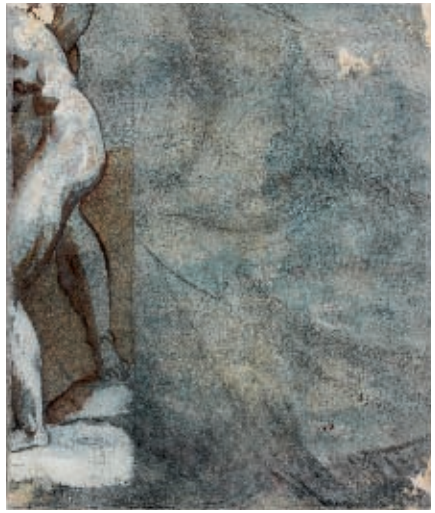
Rouen, 1791 - Paris, 1824

**PORTRAIT DE JEUNE FEMME DE TROIS-QUARTS EN BUSTE**

Plume et encre brune, crayon noir
Dans le bas, croquis au crayon noir d'un poitrail de cheval
Au verso, fragment d'une académie d'homme à la plume et encre brune avec rehauts de gouache blanche
11,9 x 9,9 cm (4,64 x 3,86 in.)

**PROVENANCE :** Probablement ancienne collection Coutan-Hauguet ; Probablement vente à l'Hôtel Drouot, Paris, Me Escribe, MM Haro frères peintres-experts, partie du lot 208 comprenant trois dessins à l'encre, Léda et autres compositions, acheté par Vitta 400 francs ; Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**EXPOSITION :** *Eugène Delacroix*, Nice, musée Jules Chéret, 1930, partie du n° 41, p. 16
*Quelques précurseurs de l'Art Contemporain, Goya, Bonington, Géricault, Delacroix*, Paris, Galerie Jacques Dubourg, 17 mai - 8 juin 1951, partie du n° 12



**9 (Verso)**



**Fig. 1**

Il existe un portrait similaire en sens inverse, à la plume et au lavis, provenant également de la collection Coutan-Hauguet (voir G. Bazin, *Théodore Géricault*, Paris, ed. Bibliothèque des Arts, Tome V, n° 1809, repr., *Étude de tête de femme*, plume et lavis brun, 11,5 x 10 cm, coll. part.) (Fig. 1).
On peut supputer l'identité du modèle en rapprochant notre dessin d'un croquis représentant la femme de l'oncle de Théodore, Alexandrine Caruel, portant la même collerette (voir G. Bazin, *Théodore Géricault, Paris*, ed. Bibliothèque des arts, Tome III, n° 724, repr.).
Bruno Chenique date ce dessin des années 1814-15.
Il le relie avec justesse à l'émouvant *Portrait de Laure Bro* : "Cette manière si particulière de camper le visage d'une femme à la dernière mode permet à Géricault d'alterner toute une gamme de sentiments alliant la délicatesse et la pudeur (la tête et le regard baissés) à l'extrême sensualité dégagée par la chevelure et le buste".

Quant au verso, Bruno Chenique le rapproche d'une académie conservée au British Museum, traditionnellement daté vers 1812-13 (voir *opus* cité *supra*, T. III, p. 230, n° 935, repr).

Ce dessin sera inclus par M. Bruno Chenique dans son futur *Catalogue Raisonné des dessins inédits de Théodore Géricault*.
Un certificat sera remis à l'acquéreur. Nous remercions Bruno Chenique pour son aide à la rédaction de cette notice.

**12 000 / 15 000 €**



**9 (Taille réelle)**



Détail

**10**

## THÉODORE GÉRICAULT

Rouen, 1791 - Paris, 1824

**LÉDA ET LE CYGNE**

Plume et encre brune
6,5 x 10,4 cm (2,54 x 4,06 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Coutan-Hauguet, son cachet en bas à gauche (L.464) ;
vente à l'Hôtel Drouot, Paris, Me Escribe, MM Haro frères peintres-experts, partie du lot 208 comprenant trois dessins à l'encre, Léda et autres compositions, acheté par Vitta 400 francs ;
Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**EXPOSITION :** *Eugène Delacroix*, Nice, musée Jules Chéret, 1930, partie du n° 41, p. 16
*Quelques précurseurs de l'Art Contemporain, Goya, Bonington, Géricault, Delacroix,* Paris, Galerie Jacques Dubourg, 17 mai - 8 juin 1951, partie du n° 12



Fig. 1 - © RMN, Musée du Louvre, Paris

Le sujet passionnait Géricault et donna lieu à de nombreuses études. La première semble être un très beau dessin à la plume fait d'après une gravure ancienne d'après Michel-Ange (musée des Beaux-Arts d'Orléans).
Avec le nôtre, au moins huit croquis à la plume précèdent la superbe aquarelle du Louvre.
Les recherches sur Léda datent du voyage en Italie en 1816-1817 et sont à rapprocher de la série érotique (voir G. Bazin, *Théodore Géricault*, Paris, ed. Bibliothèque des Arts, 1989, T.IV, pp. 24-26, n° 1231 à 1240, reproduits).
Notre étude, plus poussée, est proche du croquis n° 1238, venant du même lot de la collection Coutan-Hauguet acheté par le baron Vitta.
Léda, reine de Sparte, épouse de Tyndare, accordant ses faveurs à Zeus métamorphosé en cygne. Léda donnera naissance à deux œufs. L'un contenait Pollux et Hélène, enfants de Zeus, et l'autre Clytemnestre et Castor, enfants de Tyndare.

Ce dessin sera inclus par M. Bruno Chenique dans son futur *Catalogue Raisonné des dessins inédits de Théodore Géricault.*
Un certificat sera remis à l'acquéreur. Nous remercions Bruno Chenique pour son aide à la rédaction de cette notice.

**10 000 / 12 000 €**



10 (Taille réelle)

11
## EUGÈNE DELACROIX
Charenton-Saint-Maurice, 1796 - Paris, 1863
**FEUILLE D'ÉTUDES DE TÊTES DE LIONNE**
Crayon noir
Cachet de l'atelier en bas à droite (L.838a)
25,3 x 18,8 cm (9,87 x 7,33 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Dieterle ;
ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**EXPOSITION :** *Eugène Delacroix*, Nice, musée Jules Chéret, 1930, n° 25
*Centenaire du Romantisme, Exposition Eugène Delacroix*, Paris, Musée du Louvre, juin - juillet 1930, n° 624

**BIBLIOGRAPHIE :** *L'œuvre complet de Eugène Delacroix*, Robaut, Charavay frères éditeurs, Paris, 1885 (sans doute partie du n° 1845 ou 1846 ou 1856 ou 1858)

**ŒUVRE EN RAPPORT :** Une feuille d'études à la plume et encre brune, reprend les mêmes têtes de lionne que notre dessin dans un ordre différent (conservée au musée du Louvre, inv. RF 23316)

Le 19 juin 1829, dans les chaleurs suffocantes du début de l'été parisien, une lionne meurt au Jardin des Plantes. Aussitôt prévenu, Delacroix écrit un mot à Barye, avec qui il étudie les animaux de la Ménagerie "Le lion est mort, au galop !".
Il faut effectivement se mettre immédiatement au travail, avant que le cadavre ne se décompose. C'est ainsi que Delacroix put à loisir et sans risques étudier de près la morphologie des fauves qui le fascinaient.
La position des têtes sur la feuille induit qu'il fait tourner cette dernière avec la main gauche, tandis qu'il enchaîne félinement les études de têtes. Le médium du crayon noir incline à penser que notre dessin fut exécuté sur place. Le dessin du Louvre à la plume et encre brune en serait la reprise, réalisée d'après notre feuille, de retour à son atelier (voir M. Sérullaz, *Inventaire des dessins d'Eugène Delacroix, Musée du Louvre, Cabinet des Dessins*, éd. RMN, Paris, 1984, T. I, n° 1062 repr.). Au verso du dessin du Louvre, une étude de tête se rapportant à un portrait exécuté vers 1829 confirmerait une datation similaire pour les deux feuilles.

"D'où vient le mouvement que la vue de tout cela à produit chez moi", écrit Delacroix dans son *Journal* en 1847. S'il est fasciné par le roi des animaux, c'est que Delacroix retrouve dans sa sauvagerie instinctive, égoïste et sanguinaire, celle qu'il sent monter du fond des entrailles humaines. En grand fauve des arts qui se repaît des artistes qui l'ont précédés sur cette voie, comme Rubens et Rembrandt, en opportuniste qui se saisit du moindre éclair de lumière ou de la moindre attitude de ses modèles, humain ou animalier, en ultime dépositaire d'un savoir transmis à travers les siècles, aussi noble dans son isolement génial que le solitaire des savanes, Delacroix explore les replis des fauves comme ceux de son âme.

Dans un remarquable et magnifique ouvrage, *Le bestiaire d'Eugène Delacroix*, A. Sérullaz et E. Vignot ont exhumé le texte d'une conférence d'Hyppolite Taine sur Léonard de Vinci où le professeur d'histoire de l'art rapporte la réflexion que l'étude des fauves au Jardin des Plantes avait inspiré Delacroix : "Selon lui, il y a ainsi, dans toutes les formes humaines, des formes animales plus ou moins vagues qu'il s'agit de démêler, et il ajoutait qu'en poursuivant l'étude de ses analogies entre les animaux et l'homme, on arrive à découvrir dans celui-ci les instincts plus ou moins vagues par lesquels sa nature intime le rapproche de tel ou tel animal" (*opus* cité *supra*, éd. Citadelles et Mazenod, 2008, p. 101).

**50 000 / 70 000 €**



11

**12**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**FANTÔME FÉMININ EFFRAYANT UN HOMME DANS UNE LOGE DE THÉÂTRE**

Aquarelle sur traits de crayon noir, rehauts de gouache blanche
Signée et datée 'Eug Delacroix 1831.' en haut
31 x 17,5 cm (12,09 x 6,83 in.)

**PROVENANCE :** Vente Durand, décembre 1874, n° 62 ;
ancienne collection du comte Doria ;
sa vente, 8 et 9 mai 1899, n° 259 ;
ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

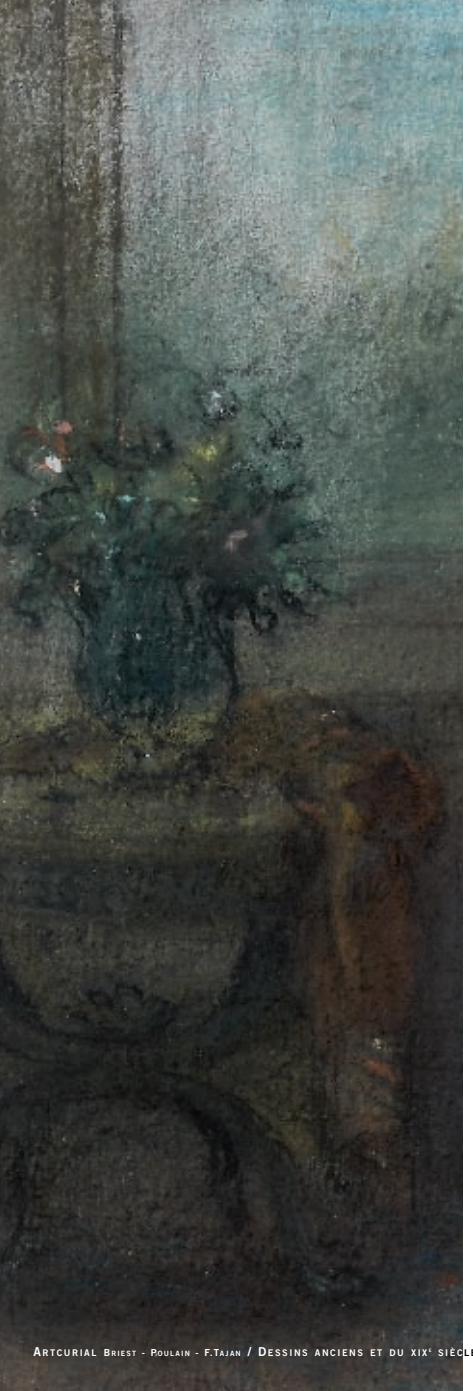
**EXPOSITION :** *Eugène Delacroix*, Nice, musée Jules Chéret, 1930, p. 6, n° 13

**BIBLIOGRAPHIE :** Alfred Robaut, *Eugène Delacroix*, Charavay frères éditeurs, Paris, 1885, p. 100, n° 365, repr. comme "Une loge au théâtre"

**30 000 / 40 000 €**



12



**13**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**JEUNE FEMME À SA TOILETTE,**
**ou LA TOILETTE DE PSYCHÉ**

Pastel
Signé, dédicacé et daté 'Eug delacroix a M Haro / 1862' en bas à gauche
22 x 27 cm (8,58 x 10,53 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Haro, vente à l'Hôtel Drouot, Paris, les 2-3 avril 1897, n° 116, acquis 680 francs par Vitta ; ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**EXPOSITION :** *Delacroix*, Paris, École des Beaux-Arts, 1885, n° 358
*Eugène Delacroix*, Nice, musée Jules Chéret, 1930, p. 6, n° 8
*Centenaire du Romantisme, Exposition Eugène Delacroix*, Paris, Musée du Louvre, juin - juillet 1930, n° 485

**BIBLIOGRAPHIE :** Alfred Robaut, *Eugène Delacroix*, Charavay frères éditeurs, Paris, 1885, p. 322, repr. par un croquis gravé de Robaut, n° 1201
Lee Johnson, *Delacroix pastels*, Ed. Adrienne Baxter, London, 1995, p. 179, repr. de la gravure du Robaut

Le père Haro, fournisseur de Delacroix en matériel de peinture, était devenu un des ses familiers. Selon Robaut, Delacroix offrit ce pastel en cadeau de mariage à l'un de ses fils, sans doute Jules, puisque l'on retrouve le pastel à la vente de succession du père (Jules étant mort en 1892), où l'autre fils, Henri Haro, est expert.
Le baron Vitta était un habitué des ventes où officiaient les Haro, peintres-experts, comme le montre la provenance de plusieurs œuvres de cet ensemble. Grand amateur de Delacroix, ce fut lui qui acheta à la première vente Haro en 1892 (suite au décès de Jules) le *Massacre de Sardanapale*.

**60 000 / 80 000 €**



**13**

**14**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1864

**UNE FEUILLE DE CINQ ÉTUDES DE TÊTES DU MINISTRE AMIN-BIAS À TANGER ; UNE SILHOUETTE DE MUSICIEN À GAUCHE**

Crayon noir
Annoté 'bleu' en haut à gauche
Annoté 'Mequines 30 mars vendredi / les musiciens le matin M. Bias à 4 heures' en bas à gauche
Cachet rouge de l'atelier en bas à droite (L.838a)
20,5 x 26 cm (8 x 10,14 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**EXPOSITION :** *Eugène Delacroix*, Nice, musée Jules Chéret, 1930, p. 11, n° 31



**Fig. 1 - © RMN, Musée du Louvre, Paris**

Les cinq études de têtes représentées sur notre dessin sont des recherches pour le *Portrait d'Amin-Bias*, une aquarelle conservée au musée du Louvre (aquarelle sur traits à la mine de plomb, 23,4 x 16,6 cm, RF 4612, (Fig. 1), voir *Eugène Delacroix. Mémorial*, éd. Des Musées Nationaux, Paris, 1963, repr. p 122, fig. 169).
Amin Bias était le Ministre des Finances et des Affaires Étrangères et l'Administrateur des Douanes de la ville de Tanger en 1832 : Delacroix le rencontra le 26 janvier.
"Le 30, l'empereur nous a envoyé des musiciens juifs de Mogador. C'est tout ce qu'il y a de mieux à entendre dans l'Empire. Abou est venu les entendre. Il a pris un petit papier dans son turban pour écrire nos noms" (Maurice Serullaz, *Inventaire Général de dessins français du Musée du Louvre : Eugène Delacroix*, Ed. RMN, Paris, 1984, vol. II, n° 1756, fol. 22 v.). Cette annotation de Delacroix correspond à la partie gauche de notre dessin que le costume et l'annotation de la couleur permettent de rapprocher d'une autre feuille connue de l'artiste (collection privée, voir Guy Dumur, *Delacroix et le Maroc*, éd. Herscher, Paris, 1988, repr. p. 68-69).
Delacroix séjourna à Tanger du 25 janvier au 5 mars ; après dix jours de voyage, il arriva à Meknès le 15 et y resta jusqu'au 5 avril. Notre feuille dessinée à Tanger puis à Meknès, dans un intervalle de près de deux mois (du 26 janvier au 30 mars 1832), est symptomatique de l'artiste saisissant au vol sur la première feuille venue, les notations qui lui importent, avant qu'elles ne s'échappent.

**8 000 / 10 000 €**



**14**



15 (Taille réelle)

**15**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**ÉTUDE D'UN CHAT**

Crayon noir
Cachet rouge de l'atelier en bas à droite (L. 838a)
11 x 17,5 cm (4,29 x 6,83 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**EXPOSITION :** *Centenaire du Romantisme, Exposition Eugène Delacroix*, Paris, Musée du Louvre, juin - juillet 1930, sans doute partie du n° 636

**2 000 / 3 000 €**



16 (Taille réelle)

**16**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**PAYSAGE, FALAISE AVEC DEMEURE SURPLOMBANT UN FLEUVE**

Crayon noir
Cachet rouge de l'atelier en bas à droite (L.838a)
15,2 x 16,8 cm (6,63 x 6,63 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

La technique en facettes ombrées s'apparente à celle des années 1820-1830. Le lieu pourrait être vue des hauteurs surplombant la Seine, juste avant Le Havre, où il existait plusieurs manoirs et châteaux perchés sur la falaise.
L'ambiance romantique rappelle aussi l'œuvre de Turner.

**3 000 / 4 000 €**

**17**

## JEAN-FRANÇOIS MILLET

Gruchy, 1814 - Barbizon, 1875

**ÉTUDE POUR LA CÉRÈS ou ALLÉGORIE DE L'ÉTÉ**

Huile et cire sur toile
Cachet en rouge de la vente de l'atelier 'JF Millet' en bas à gauche
30 x 18 cm (11,70 x 7,02 in.)
(Accidents, manques, restaurations)

**PROVENANCE :** Vente de la succession de la veuve de Jean-François Millet, Paris, 23 avril 1894, n° 3 ;
Vente anonyme, Paris, Hôtel Drouot, les 27-28 juin 1924, n° 63 ;
Vente de la collection de monsieur le baron Vitta, Paris, Galerie Charpentier, le 15 mars 1935, n° 10 repr.
Ancienne collection du baron Joseph Vitta ;
puis par descendance

**BIBLIOGRAPHIE :** Robert L. Herbert, *Jean-François Millet*, catalogue de l'exposition, Paris, 1975- 1976, sous le numéro 165, p. 207

**ŒUVRES EN RAPPORT :** Le tableau définitif conservé au musée des Beaux-Arts de Bordeaux (huile sur toile, 266 x 134 cm) (Fig. 1) ;
Plusieurs dessins préparatoires.



**Fig. 1 - © RMN, Musée des Beaux-Arts, Bordeaux**

En 1864, l'architecte Alfred Feydeau, admirateur fervent de Millet, introduit le peintre auprès d'un monsieur Thomas, originaire de Colmar, pour qui il construit un hôtel boulevard Beaujon (Haussmann). Ce dernier lui commande une décoration des quatre saisons pour la salle à manger de son hôtel particulier.
La taille monumentale des peintures (3 x 2 m pour deux d'entre elles et 2,66 x 1,34 m pour Cérès) incita Millet à demander conseil à Andrieu, l'assistant de Delacroix. Delacroix utilisa en effet une technique mixte de cire et d'huile pour le décor de la chapelle des Anges à l'église Saint-Sulpice. Dissoute à froid par un solvant (essence de térébenthine), la cire est incorporée dans une peinture à l'huile, pour lui donner un aspect satiné et mat. Utilisée à la Renaissance, et sans doute depuis l'Antiquité, la cire permet aussi une meilleure adhérence au support et résiste mieux à l'humidité. Millet commanda alors à son fournisseur le matériel pour une peinture à la cire. Il fit un essai - notre esquisse - puis renonça à se servir de cette technique, longue à maîtriser.

Notre étude montre une jeune femme posant avec ses instruments de travail, la main sur la hanche. Sa figure est encore rouge de l'effort fourni, tandis que sa robe abaissée sur le ventre permet à son corps de respirer. Elle nous regarde fière et dominatrice, expression de la fournaise, du labeur et de la fécondité. Cette attitude si directe sera atténuée dans le tableau final par un regard perdu dans le lointain, un détachement plus propre à l'allégorie, destiné à s'encastrer dans des boiseries Louis XIV.
Mais dans ce premier mouvement d'artiste, on retrouve cette capacité à rendre la dépense physique du travail paysan, autant que le don de coloriste qui séduisait tant Feydeau : "je suis parvenu à faire comprendre à mon client qu'il fallait, pour cette pièce, confier les travaux à un coloriste ; il a compris ce mot, et la chose est décidée en principe" (voir Moreau - Nélaton, *Millet*, ed. Henri Laurens, 1921, p. 152)

Madame Alexandra R. Murphy a authentifié notre tableau dans une lettre datée du 9 février 2009. Nous la remercions pour les renseignements qu'elle nous a fournis.

**40 000 / 60 000 €**



**17**



**Feuillet 65 (détail)**

**18**

## JOSEPH-AUGUSTE DIT FÉLIX BRACQUEMOND

(Paris 1833 - Sèvres 1914)
et peut-être Marie PASQUIOU-QUIVORON dit Marie BRACQUEMOND
(Morlaix 1841 - Paris 1916)

**UN ALBUM COMPRENANT QUARANTE-TROIS DESSINS ET AQUARELLES ET QUARANTE PAGES MANUSCRITES**

dont les ex-libris de P. Burty et d'Asselineau, dont un brouillon de l'ouvrage *Du dessin et de la Couleur* (*La Gazette des Beaux-Arts*, mars 1978, p. 113-114) (publié par G. Charpentier en 1885)
et un journal sur la Commune de Paris
24,5 x 18,2 cm (format de l'album)
De nombreux dessins sont situés ou datés

**BIBLIOGRAPHIE :** Catalogue Béraldi, n° 514 ;
"A gauche : note sur la société du Jing-Lar et sa signification", in *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1978, p. 113-114

**30 000 / 40 000 €**

Félix Bracquemond (1833-1914) est une personnalité marquante du monde de l'art au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Peintre et graveur, il a entretenu des relations étroites avec les artistes impressionnistes, en particulier Manet et Degas. Marie Bracquemond (1841-1916) est l'une des artistes féminines les plus importantes du courant impressionniste (elle participe aux expositions impressionnistes de 1879, 1880 et 1886). Elle connut Félix Bracquemond, qu'elle épouse en 1869, grâce à son maître, Ingres. L'œuvre de Marie est rare, ne comptant qu'une centaine de toiles, dessins ou gravures.
L'analyse des travaux de Félix et Marie Bracquemond ne peut se faire l'un sans l'autre : ils travaillent ensemble et leur influence réciproque est manifeste.

On trouve deux projets d'ex-libris :
Notre "Projet d'ex-libris pour Philippe Burty", est une étude préparatoire pour celui qui fut réalisé en 1875. Sur une banderole que tient une cigogne dans son bec, on lit les mots : "libre et fidèle". Au-dessous de l'oiseau, un bonnet phrygien forme le centre d'un cercle lumineux. Plus bas, le nom de "Ph. Burty Ex libris" se détache en blanc sur une sphère noire figurant le monde plongé dans les ténèbres de l'ignorance (voir Léonce Benedite, *Première exposition périodique d'Estampes*, février - juillet 1897, n° 72). Notre projet est un bel exemple du style japonisant de même qu'il évoque bien le républicanisme de son commanditaire, Philippe Burty. Philippe Burty (1830-1890), critique d'art, contribua à la vogue du japonisme et fut un soutien pour les impressionnistes. Il publia la correspondance de Delacroix.
Notre "Projet d'ex-libris pour Charles Asselineau", est une étude préparatoire pour celui qui fut réalisé en 1872. On possède deux études dans notre album (cf. n° 40), très éloignées de l'ex-libris gravé - une cigogne perchée sur une tortue - (voir *Gazette des Beaux-Arts*, décembre 1985, p. 21, fig. 24 repr.).
Charles Asselineau (1820-1874), homme de lettres et critique d'art, auteur de plusieurs ouvrages (*la Double Vie* ou encore *l'Enfer du bibliophile*), collabora dans différentes revues littéraires. C'est en 1845 qu'il rencontre Baudelaire dont il sera le fidèle ami. Il le soutiendra lors de la parution des *Fleurs du Mal* en 1857, ouvrage dont il publiera avec Banville en 1868 la troisième édition. Il fut l'auteur de la première biographie de Baudelaire.

Dans son journal inédit pendant la Commune de Paris, Félix Bracquemond raconte la Commune telle qu'il l'a vécue depuis les croisées de son appartement sis près des rues Jacob, Bonaparte, Rennes, des Saints-Pères, du Bac et des quais. Il nous retrace des rencontres, des épisodes, des barricades et des fusillades. En voici quelques extraits :
"Le dimanche dans le journal "La Politique" qui avait remplacé "Le Temps" supprimé par la Commune annonçait que les troupes à Versailles avaient été repoussées sous sept tentatives d'assaut. Cette nouvelle m'anéanti. Craignant que l'armée régulière ne puisse renouveler l'assaut avant quelques jours je me décidai à tenter de sortir de Paris pour chercher de l'argent et faire partir ma femme et mon enfant".



**Feuillets 35 (verso) et 36**

Le lendemain matin vers huit heures, nous entendons un grand bruit dans la rue et je vois par une fenêtre un grand nombre de fédérés (j'ai su depuis qu'ils étaient cent trente) construire une barricade en bas de notre maison. (…) Je pensais immédiatement que les troupes étaient entrées dans Paris, et la terreur d'être forcé de me battre avec eux d'après le décret de la commune me prit. Je restais chez moi toute la journée du lundi me cachant lorsque je les entendais monter dans l'escalier pour voir si, des croisés des appartements, ils ne pourraient pas tirer dans la rue."

Il raconte qu'il aperçoit de ses fenêtres l'incendie des Tuileries et le massacre des soldats : "Il est trois heures, on parle librement devant nous de mettre le feu aux maisons et de fusiller les réactionnaires. Certains de ces hommes s'éloignent de nous (sans rien dire) : ils ne veulent ni attaquer ni défendre personne. Le capitaine commandant est engagé dans une discussion avec certains de ses hommes. Cette discussion quoique longue n'a que deux phrases : "je veux, dit le capitaine, que l'on respecte la propriété". Les autres répondent : "mais c'est l'ordre !". Il s'agissait de mettre le feu au quartier. (…) Je monte chez moi retrouver ma femme en train de faire des paquets : elle veut s'en aller. Je la persuade d'attendre un peu. Elle me montre par notre croisée un rideau de fumées qui commence à notre gauche à peu près à la frontière de la Légion d'honneur et qui passe de quelque maison à notre droite. Le vent soufflait toute la fumée vers notre gauche. De la croisée d'un autre locataire, je vois la fumée s'élever des Tuileries. Le pavillon de Flore n'est pas encore atteint : il se profile sous la fumée. Je ne peux pas croire que ce soit les Tuileries."

"C'est tout ce que je puis raconter. Il y a eu après cela des scènes de folles terreurs, les incendies que nous avions près de nous inquiétaient tout le monde. Des femmes en passant racontaient qu'elles venaient de voir mettre le feu, ici ou là. On s'est occupé de défaire la barricade, enlevé les morts, nettoyé le mur. Pendant que j'écris, le canon tonne encore je ne sais où jeudi soir."



**Feuillet 46**



**Feuillet 43**

1. Une page manuscrite, sur le contrefort cartonné

2. Une feuille d'études de hêtres, Balleroy, Calvados

3. Paysage de forêt, Balleroy, Calvados

4. L'allée de jardin, Balleroy, Calvados

5. Clairière arborisée, Balleroy, Calvados

6. Une feuille d'études : un arbre et un paysage de forêt, Balleroy, Calvados

7. Une feuille d'étude de paysage, un tronc d'arbre affaissé en premier plan, Balleroy, Calvados

8. Études de fleurs, Balleroy, Calvados

9. Étude de tronc, Balleroy, Calvados

10. Étude de tronc, Balleroy, Calvados

11. Étude de paysage, Balleroy, Calvados

12. Étude d'arbre, à droite un croquis d'une barque, Balleroy, Calvados

13. Un sous-bois, Balleroy, Calvados

14. Étude d'une souche, Balleroy, Calvados

15. Projet d'ornement : croissant de lune avec personnage, dans un tondo

16. Portrait de femme dans un jardin

17. Étude de barques, à rapprocher des "Bachots au bord de la Seine", pointe sèche de 1858

18. Barques sur la grève, bord de Seine

19. Bateau dans une crique, bord de Seine

20. Paysage fluvial, bord de Seine

21. Étude d'une barque et d'un cabanon

22. Une fête en forêt : la fête à Neuneu à Sèvres ( ?)

23. Paysage au cours d'eau

24. Double page : Paysage du Bas-Meudon, vers 1868

25. Études de barques et personnages, Bas-Meudon, 1868

26. Une page manuscrite : Considération sur Michel-Ange, Raphaël, Léonard, Holbein, Jules Romain

27. Étude de branche et manuscrit

28. Trois projets de trophées et d'ornements

29-30-31. Trois pages manuscrites : "Tous nos français sont si mauvais coloristes".

32. Manuscrit en surimpression d'un projet de cartouche et de fleurons avec manuscrit

33. Une page manuscrite, suite

34. Une Vanité au crâne, diverses études (caricature de Thiers) et annotations
Notre dessin est peut-être à mettre en lien avec les recherches de Félix Bracquemond pour la réalisation d'un frontispice des *Fleurs du Mal*. On sait que l'artiste multiplia les études pour les éditions de l'ouvrage, en 1861 ou en 1868 (voir vente Sotheby's, Paris, 27 juin 2007, lot n° 33).

35. Études d'ornements et manuscrit en surimpression

36. Études d'ornements avec vagues et oiseaux

37. Une page manuscrite les talents comparés de Rousseau et de Corot

38. Effet de lumière sur les boulevards près de la Madeleine avec croquis de costume d'éclaireur pendant la Commune, annotations, 1871

39. Études d'un bébé (son enfant ?) et de personnages japonisant, vers 1871

40. Projet de frontispice à gauche et d'une machine à droite, avec annotations

41. Cérémonie religieuse à Saint-Eustache, le 9 mai 1871



**Feuillets 33 (verso) et 34**

42. Deux projets d'ex-libris, l'un pour P. H. Burty et l'autre pour Charles Asselineau, 1871

43. Déboulonnage de la sculpture de Napoléon et de la colonne de la Place Vendôme, le 16 mai 1871, rue de l'Opéra à 4 h et rue Saint-Honoré à 6 h

44. Son enfant sur le lit et allaitant au sein

45. "La question sociale" : étude d'oiseaux, "son mur", et d'un aigle, "mon mur"

46. L'incendie de la tour Saint-Jacques

47 à 56 : Dix pages manuscrites relatant les épisodes de la Commune

57. Deux aquarelles représentant, l'une trois cadavres au pied d'une barricade, et l'autre un détail de la barricade, vis à vis du manuscrit sur les combats
Voici ce qu'écrit Félix Bracquemond dans son Journal : "Devant une flaque d'eau amenée par le ruisseau tout à fait au pied de la barricade, le cadavre du capitaine fusillé dans la nuit contre notre maison. Les deux autres cadavres. J'ai (mis) une partie de la matinée à comprendre la position de la tête de ce capitaine tant il avait de cheveux et de barbe et qui était véritablement hérissées. Ce cadavre recevait de temps en temps des balles de la rue des Saints Pères, ce qui le faisait remuant. Il avait la rigidité et la singulière attitude des mannequins dans un atelier. Il est impossible d'imaginer une chose plus simple et plus effroyable."

58-63. Six pages manuscrites

64. Projet d'ex-libris et d'emblèmes pour la Bibliothèque de la Ville de Paris

65. Femmes au bain, étude pour "l'Arc-en-ciel", vers 1893.
Notre dessin est probablement en lien avec le projet pour eau-forte et tapisserie titrée *l'Arc-en-ciel* (voir vente Soustiol, à Paris, hôtel Drouot, 28 mars 1974, n° 16 repr.) dont il existe huit états, une épreuve en couleur (1893) de l'eau-forte et une tapisserie, par les Gobelins.

66. Une page manuscrite

67. Paysage
68 à 80 : Douze pages manuscrites, brouillon de l'ouvrage *Du dessin et de la couleur*, dont les chapitres "Dessin", pp. 23-35, "Lignes, masse, silhouettes", pp. 131-135, et d'autres développements que l'on retrouve dans l'ouvrage publié.

81. Étude de ciel, janvier 1874

82-83 : Deux pages manuscrites, brouillon de l'ouvrage *Du dessin et de la couleur*.

PAUL-ALBERT BESNARD, PARIS, 1849-1934

Ensemble de huit études à l'aquarelle par Albert Besnard, préparatoire pour les quatre miniatures ayant servi à l'illustration des *Contes des Mille et Une nuits*, édités par A. Lemercier en 1901. Ces miniatures suivent son voyage en Algérie, Maroc et Espagne, en 1894.

**EXPOSITION :** Salon de la Société nationales des Beaux-Arts, 1902, comme "quatre miniatures sur parchemin pour l'illustration des Mille et une nuits", p. 281, n° 45.



**19**
ALBERT BESNARD
Paris, 1849 - 1934
**SCÈNE DE HAREM : UN PACHA REGARDANT SA DANSEUSE**
Gouache sur traits de crayon noir, rehauts d'or
Signé et daté 'ABesnard. 1900(?)' en bas à droite
26,3 x 23,5 cm (10,26 x 9,17 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**1 200 / 1 500 €**



**20**
ALBERT BESNARD
Paris, 1849 - 1934
**SCÈNE DE HAREM : UN PACHA REGARDANT SA DANSEUSE**
Aquarelle gouachée sur traits de crayon noir
Diam. : 23 cm (9,05 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**1 000 / 1 200 €**



**21**
ALBERT BESNARD
Paris, 1849 - 1934
**UNE PARTIE DE CHASSE AUX LÉVRIERS**
Aquarelle gouachée sur traits de crayon noir, sur parchemin
32 x 23,5 cm (12,48 x 9,17 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du Baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**BIBLIOGRAPHIE EN RAPPORT :** Gabriel Mourey, *Albert Besnard*, éd. Henri Davoust, Paris, 1906, sous la repr. p. 84. (Notre dessin est l'étude préparatoire pour l'œuvre reproduite dans cet ouvrage)

**1 000 / 1 200 €**



**22**
ALBERT BESNARD
Paris, 1849 - 1934
**PACHA SURVOLANT L'OCÉAN**
Aquarelle gouachée sur traits de crayon noir, rehauts d'or
32 x 23,5 cm (12,48 x 9,17 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**1 000 / 1 200 €**



23

**23**

## ALBERT BESNARD

Paris, 1849 - 1934

**SCÈNE DE HAREM : UN PACHA REGARDANT LES FEMMES AU BAIN**

Gouache sur traits de crayon noir
11 x 16,7 cm (4,29 x 6,51 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**1 000 / 1 200 €**



24

**24**

## ALBERT BESNARD

Paris, 1849 - 1934

**SCÈNE DE HAREM : UN PACHA REGARDANT LES FEMMES AU BAIN**

Gouache sur traits de crayon noir sur velin
11 x 16,70 cm (4,29 x 6,51 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**1 000 / 1 200 €**



25

**25**

## ALBERT BESNARD

Paris, 1849 - 1934

**PERSONNAGES ORIENTAUX ASSIS AVEC DES ANIMAUX**

Gouache sur traits de crayon noir
11 x 16,70 cm (4,29 x 6,51 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**1 000 / 1 200 €**

**26**

## ALBERT BESNARD

Paris, 1849 - 1934

**JEUNE ORIENTALE, UN CORPS À SES PIEDS, ÉPIÉE**

Aquarelle gouachée sur traits de crayon noir
32 x 23,5 cm (12,48 x 9,17 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**1 000 / 1 200 €**



26



27



28

**27**

## XAVIER DELLA GATTA

Actif à Naples entre 1777 et 1811

**LE REPOS PENDANT LES VENDANGES**

Aquarelle sur traits de crayon noir
Signé et daté 'Xav. della Gatta. 1805' en bas à droite
25 x 37 cm (9,75 x 14,43 in.)

**3 000 / 4 000 €**

**28**

## JOHANN MICHAEL TOBERIAS

Mort à Munich en 1677

**SAINT FRANÇOIS ET SAINTE CLAIRE INTERCÉDANT CONTRE LA PESTE**

Plume et encre de Chine, lavis gris
Signé 'JMTobrias' en bas à droite
29,5 x 19,2 cm (11,51 x 7,49 in.)

**1 000 / 1 200 €**

**29**

## ÉCOLE ESPAGNOLE DU DÉBUT DU XIXE SIÈCLE

**DEUX VUES DE SÉVILLE, ESPAGNE**

Crayon
Deux dessins préparatoires à des gravures, mis au carreau
18,5 x 27 cm (7,22 x 10,53 in.)

**800 / 1 200 €**



30

**30**

## GIOVANNI FRANCESCO BARBIERI DIT LE GUERCHIN

Cento, 1591 - Bologne, 1666

**ÉTUDE DE VIERGE LISANT**

Plume et encre brune
Cachet à sec de collection en bas à gauche
17,8 x 12,6 cm (6,94 x 4,91 in.)

Selon M. Nicholas Turner cette étude est préparatoire à *L'Annonciation*, peinte en 1646 pour l'église Sainte Marie Majeure à Pieve di Cento. On connaît un autre dessin préparatoire, plus ample, conservé à Windsor Castle (inv. n° 2739)

Nous remercions Monsieur Turner d'avoir confirmé l'authenticité du dessin d'après une photographie. Un certificat de Monsieur Nicholas Turner, daté du 3 septembre 2007, sera remis à l'acquéreur.

**5 000 / 7 000 €**



31



32



33

**31**

## JEAN-JACQUES-FRANÇOIS LE BARBIER DIT L'AÎNÉ

Rouen, 1738 - Paris, 1826

**LA NATIVITÉ**

Plume et encre noire, lavis gris, rehauts de gouache blanche, sur papier préparé en gris
Daté et signé '1775./ Lebarbier Lainé…' en bas à droite
27,7 x 22 cm (10,80 x 8,58 in.)

**700 / 900 €**

**32**

## ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII$^{E}$ SIÈCLE

**PORTRAIT DE FEMME VUE DE PROFIL AVEC UNE COIFFE DE COTON**

Contre-épreuve reprise. Inscription verticale à gauche (illisible)
48,5 x 37,5 cm (18,92 x 14,63 in.)

**500 / 700 €**

**33**

## ATTRIBUÉ À CHARLES-ANDRÉ VAN LOO DIT CARLE VAN LOO

Nice, 1705 - Paris, 1765

**PORTRAIT DE FEMME VUE DE TROIS-QUARTS, PORTANT UNE ROBE D'INTÉRIEUR POLONAISE**

Sanguine
44,3 x 35 cm (17,28 x 13,65 in.)

**2 000 / 3 000 €**



34

**34**

## PIERRE BREBIETTE

Mantes, 1598 - 1650

**DEUX VERTUS SE DONNANT L'ACCOLADE DEVANT UN SOLDAT NAIN**

Crayon noir et sanguine
Cachet à sec du monteur 'ARD' en bas à droite
16,2 x 23,1 cm (6,32 x 9,01 in.)

On peut rapprocher notre étude d'un dessin conservé à la Bibliothèque Nationale, *Cérès entre Junon et Amphitrite* (Estampes, réserve, B6d, pet. Fol, T. 1). Pour une reproduction voir Paola Pacht Bassani, *Pierre Brebiette*, catalogue de l'exposition, Orléans, 2001 - 2002, n° 51, repr. (Fig. 1)

**3 000 / 4 000 €**



**Fig. 1 - © BNF, Paris**



35



36



37

**35**

## CLAUDE-JEAN-BAPISTE HOIN

Dijon, 1750 - 1817

**TÊTE DE JEUNE FEMME**

Trois crayons, estompe
39 x 29,2 cm (15,21 x 11,39 in.)

**PROVENANCE :** Collection Beurdeley, cachet en bas à gauche (L.421) ;
Sa vente (6e vente), Paris, 9 juin 1920, n° 200

**4 000 / 6 000 €**

**36**

## ENTOURAGE DE JEAN-MICHEL MOREAU LE JEUNE (1741-1814)

**LA MORT DE LUCRÈCE**

Plume et encre noire, lavis gris sur traits de crayon noir
19,3 x 13,8 cm (7,53 x 5,38 in.)

**1 000 / 1 500 €**

**37**

## ALPHONSE-NICOLAS-MICHEL MANDEVARE

Mort à Paris en 1829

**PAYSAGES ANIMÉS**

Paire de dessins au crayon noir
Signés et datés 'de mandevare.1783' en haut à gauche
19 x 28 cm (7,41 x 10,92 in.)

**1 200 / 1 500 €**

**38**

## JEAN BARDIN

Montbard, 1732 - Orléans, 1809

**ALEXANDRE LE GRAND ET LE MÉDECIN PHILIPPE D'ARCANIE et LA MALADIE D'ANTIOCHUS**

Plume et encres brune et noire, lavis brun et gris, gouache blanche, sur traits de crayon noir, sur papier beige
Signés et datés 'Bardin in et del/1775' en bas à droite
19,5 x 31 cm (7,61 x 12,09 in.)

**5 000 / 7 000 €**



38 (I/II)



38 (II/II)



39 (I/II)



40



39 (II/II)

**39**

## JEAN-FRANÇOIS THOMAS DIT THOMAS DE THOMON

Paris, 1759 - Saint Petersbourg, 1813

**CAPRICES ARCHITECTURAUX ANIMÉS DE PERSONNAGES**

Paire de dessins à la plume et encre noire, lavis gris, sanguine et aquarelle sur traits de crayon noir
L'un signé et daté 'Thomas. 1783.' en bas au centre
17,7 x 12,7 cm (6,90 x 4,95 in.)

**1 500 / 2 000 €**

**40**

## FRANÇOIS BOUCHER

Paris, 1703 - 1770

**TROIS GUERRIERS AUTOUR D'UN PRÊTRE**

Crayon noir
Porte une inscription à l'encre 'fBoucher' en bas à gauche
29,3 x 20 cm (11,43 x 7,80 in.)

Nous remercions Monsieur Alastair Laing d'avoir confirmé l'authenticité de ce dessin d'après photo

**3 000 / 4 000 €**



41

**41**

## NICOLAS LAFRENSEN LE JEUNE, DIT LAWREINCE

Stockholm, 1737 - 1807

**LA TOILETTE DES DAMES DE COMPAGNIE**

Crayon, aquarelle, gouache et rehaut de blanc
29,8 x 41,8 cm (11,62 x 16,30 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Veil-Picard ;
Collection particulière, Paris

**4 000 / 6 000 €**

**42**

## ÉCOLE FRANÇAISE DU XIXE SIÈCLE ENTOURAGE DE PIERRE-PAUL PRUD'HON

**SCÈNE MYTHOLOGIQUE**

Fusain et estompe sur papier bleu, rehauts de craie blanche
Annoté 'P. P. Prudh'on' sur le montage
30 x 24 cm (11,70 x 9,36 in.)

**600 / 800 €**



42



43



44



45 (I/III)



45 (II/III)



45 (III/III)

**43**

## ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII$^{E}$ SIÈCLE

Entourage de Antoine WATTEAU

**PAYSAGE A LA RIVIÈRE**

Sanguine
24,2 x 37,8 cm (9,44 x 14,74 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Eugène Rodrigues, son cachet en bas à droite (L.897)

**4 000 / 6 000 €**

**44**

## ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII$^{E}$ SIÈCLE

Entourage de Etienne de Lavallée-Poussin

**PROJET DE FONTAINE**

Plume et encre brune, lavis brun
Annotation partiellement coupée en bas à gauche
23 x 19 cm (8,97 x 7,41 in.)

**600 / 800 €**

**45**

## ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIII$^{E}$ SIÈCLE

**TROIS ÉTUDES DE MAINS, SUR UN MÊME MONTAGE**

1. Une étude de main, l'index levé
Sanguine brûlée
Numérotée au crayon noir '91' en bas à droite
8,2 x 8,4 cm (3,23 x 3,31 in.)

2. Une étude de mains se chevauchant
Sanguine brûlée
Numérotée au crayon noir '61' en en bas à gauche
8,2 x 10 cm (3,23 x 3,94 in.)

3. Une étude de main, la paume visible et l'index tendu
Sanguine brûlée
8,2 x 9,5 cm (3,23 x 3,74 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection du baron Joseph Vitta ; puis par descendance

**1 200 / 1 500 €**



46

**46**

## HUBERT ROBERT

Paris, 1733 - Paris, 1808

**LA BAIGNEUSE SURPRISE**

Sanguine
Datée '95.' en bas à gauche
29 x 35,8 cm (11,31 x 13,96 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Edoardo Calando

**6 000 / 8 000 €**



47

**47**

## LOUIS-LÉOPOLD BOILLY

La Bassée, 1761 - Paris, 1845

**DEUX INCROYABLES EN DISCUSSION : L'UN SE FAIT FAIRE LES POCHES PAR UN TROISIÈME HOMME**

Plume et encre de Chine sur traits de crayon noir, lavis gris et aquarelle
32 x 39,6 cm (12,60 x 15,60 in.)

**PROVENANCE :** Vente anonyme, Christie's, Londres, 7 juillet 1998, n° 262

Cet épisode, gravé entre 1796 et 1798 pour *Les folies du jour*, représente un incroyable se faisant escroquer des titres, tout en se faisant faire les poches

Ce dessin sera inclus dans le Catalogue Raisonné de l'œuvre de Louis-Léopold Boilly actuellement en préparation par messieurs Pascal Zuber et Étienne Bréton.

**6 000 / 8 000 €**

**48**

## ATTRIBUÉ À ALEXIS-NICOLAS PERIGNON LE VIEUX

Nancy, 1726 - Paris, 1782

**PAYSAGE ANIMÉ AUX PÊCHEURS DEVANT UNE ÉGLISE**

Gouache
19 x 30,5 cm (7,41 x 11,90 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Veil-Picard ; collection particulière, Paris

**1 200 / 1 500 €**



49

**49**

## JEAN-HONORÉ FRAGONARD

Grasse, 1732 - Paris, 1806

**VUE D'UNE VILLA EN ITALIE**

Lavis brun sur traits de crayon noir
24 x 36,5 cm (9,36 x 14,24 in.)

**6 000 / 8 000 €**

**50**

## ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XVIII[E] SIÈCLE

**LA TOILETTE INTERROMPUE**

Plume et encre noire sur traits de crayon noir, lavis gris
30,5 x 38,5 cm (11,90 x 15,02 in.)

**600 / 800 €**

**51**

## ÉCOLE FRANÇAISE NÉOCLASSIQUE

**SCÈNE DE MASSACRE ANTIQUE**

Plume et encre brune sur traits de crayon noir, lavis brun
23 x 32 cm (8,97 x 12,48 in.)

**600 / 800 €**



51



52 (recto)



52 (verso)



53



54

**52**

## JOSEPH-FERDINAND LANCRENON

Lods, 1794 - 1874

**LE SONGE D'ENÉE (RECTO) ;**
**FIGURE D'HOMME AVEC UN DRAPÉ (VERSO)**

Crayon noir, rehauts de craie blanche et estompe, sur papier beige
Monogrammé au crayon noir 'LL' au verso
24 x 27 cm (9,36 x 10,53 in.)

**2 000 / 3 000 €**

**53**

## JOSEPH-FERDINAND LANCRENON

Lods, 1794 - 1874

**LA MORT DE SÉNÈQUE**

Crayon noir, rehauts de craie blanche et estompe, sur papier beige
24,5 x 36 cm (9,56 x 14,04 in.)

**1 500 / 2 000 €**

**54**

## LOUIS LAFITTE

Paris, 1770 - 1828

**SCÈNE D'HISTOIRE ANCIENNE**

Plume et encre noire, lavis brun et rehauts de gouache blanche sur traits de crayon noir
Signé 'Lafitte' en bas à gauche
14,2 x 9,8 cm (5,54 x 3,82 in.)

**300 / 400 €**

**55**

## ÉCOLE FRANÇAISE VERS 1800

**BOUQUET DE FLEURS DE PAVOTS BLANCHES ET ROUGES**

Gouache, sur papier préparé
46 x 30 cm (17,94 x 11,70 in.)

**1 000 / 1 500 €**



56

**56**

## BERNARD POYET

Paris, 1742 - 1824

**VUE PERSPECTIVE DE LA FONTAINE DES INNOCENTS**

Plume et encre noire, lavis gris et aquarelle sur traits de crayon noir
Annoté 'Vue perspective de la fontaine des innocents, présentée à Monsieur de Villedeuil, ministre et secrétaire d'état, par son très humble serviteur Poyet, architecte du Roi et de la ville sur les dessins duquel la dite fontaine a été restaurée' sur le montage
36 x 51,5 cm (14,04 x 20,09 in.)

On joint la gravure réalisée par Carré en 1790 (Fig. 1)
Celle-ci est annotée 'vue perspective de la fontaine des innocents, célèbre par le cizeau de Jean Goujon sculpteur, éxécutée sur les dessins de Lescot, sous le règne de François I et de Henri II. Les deux façades (…). A ce chef d'œuvre, autrefois situé au coin de la rue au Fers, composé de deux faces seulement déplacé avec la plus grande attention ; le saint Pajon sculpteur du roi y joignit deux autres faces, qu'il éxécuta sur les dessins de Monsieur Poyet, architecture du roi et de la ville, qu'il a fit placer en 1788, au milieu de l'ancien cimetière, pour l'embellissement de cette place'

Élève de Charles De Wailly, Poyet remporte en 1768 le second Prix d'architecture et obtient un brevet pour le séjour à l'Académie de France à Rome. A son retour d'Italie, il est nommé architecte du duc d'Orléans.

Architecte de la Ville de Paris (1790), il s'occupe des questions d'adduction d'eau : c'est lui qui aménage sur un nouveau plan la célèbre fontaine des Innocents de Jean Goujon. Nommé architecte du palais de l'Assemblée du corps législatif (1800), Poyet donne les plans et dirige les travaux de construction de la façade de l'actuelle Chambre des députés face au pont de la Concorde (1804-1807)

**6 000 / 8 000 €**



Fig. 1



57



58



59

**57**

## JEAN-VICTOR SCHNETZ

Versailles, 1787 - Paris, 1870

**LA BATAILLE DE ROCROY**

Lavis et rehaut de blanc signé 'V Schnetz' en bas à droite
27,5 x 39 cm (10,73 x 15,21 in.)

**ŒUVRE EN RAPPORT :** Étude pour *La bataille de Rocroy* peint en 1822 et conservée au Musée national du Château de Versailles (voir Thomas W. Gaehtgens, *Versailles*, 1984, p. 189, repr.)

**2 000 / 3 000 €**

**58**

## WOLFGANG-ADAM TOEPFFER

Genève, 1766 - Morillon, 1847

**COUR DE FERME ANIMÉE DE PERSONNAGES**

Plume et encre brune, lavis brun sur traits de crayon
39 x 54,5 cm (15,21 x 21,26 in.)

**PROVENANCE :** Collection Edmond Zeiger, sa marque (pas dans Lugt) sur le montage et avec inscription au verso du dessin

**EXPOSITION :** *Les peintres du Premier Empire*, Paris, Galerie René Drouin, janv. - fév. 1942, n° 45 (selon une inscription au verso du montage) ;
*Le paysage français, ses précurseurs*, Paris, Galerie Lefranc & Engrand, janv. 1944, n° 61 (selon une étiquette au verso du montage)

**800 / 1 200 €**

**59**

## ÉCOLE FRANÇAISE DU XIXE SIÈCLE

École de Anne-Louis de Girodet

**ACADÉMIE D'HOMME NOIR**

Crayon noir et estompe, rehauts de craie blanche, sur papier beige
Étude de nu au verso (deux jambes)
44 x 29 cm (17,16 x 11,31 in.)

**800 / 1 000 €**



60

**60**

## NIKANOR GREIGOR'EVICH CHERNETSOV

1804-1879

**PAYSAGE ALPIN AVEC UN LAC**

Aquarelle gouachée sur traits de crayon
Signée en cyrillique et datée 'N. Chernetzov / 1829' en bas à droite
48,2 x 70,5 cm (18,80 x 27,50 in.)

**10 000 / 12 000 €**

**61**

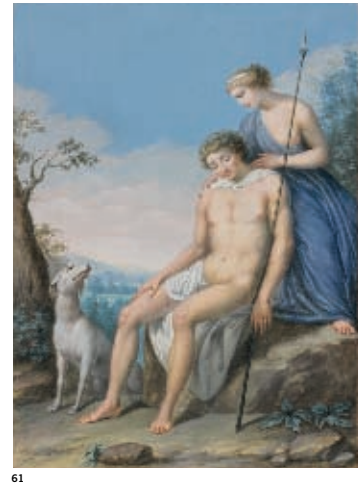
## ATTRIBUÉ À FRANCIZEK SMUGLEWICZ

Varsovie, 1745 - 1807

**SCÈNE ANTIQUE**

Aquarelle gouachée
24 x 18,5 cm (9,36 x 7,22 in.)

**1 000 / 1 200 €**



61

**62**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**DEUX SOLDATS MAROCAINS ENDORMIS DANS UN CORPS DE GARDE À MEKNÈS**

Aquarelle gouachée sur traits de crayon noir
Cachet d'atelier en bas à droite (L.838a)
26,5 x 20,5 cm (à vue) (10,43 x 8,07 in.)
30 x 24 cm (11,70 x 9,36 in.)

**PROVENANCE :** Collection particulière, Paris

**EXPOSITION :** *Gros-Géricault-Delacroix*, Paris, Galerie Berheim-Jeune, 1954

**ŒUVRES EN RAPPORT :** Aquarelle du même sujet, en largeur (18 x 30 ou 35 cm), répertoriée avec un croquis par Robaut (n° 492, localisation inconnue)
Aquarelle de même sujet, en largeur (16 x 19 cm), donnée par Delacroix au comte de Mornay en 1833 (reproduite dans *Delacroix au Maroc*, Institut du Monde Arabe, 1994-1995, n° 54, p. 184). Robaut (n° 507)
Aquarelle de même sujet avec quatre soldats (30,5 x 41,5 cm), datée de 1832 et exposée au Salon de 1833, conservée au musée Oscar Reinhart à Winthertur. Robaut n° 1634
Une huile sur toile en hauteur avec variantes (65,3 x 54,2 cm), datée de 1846, achetée par Louis-Philippe au Salon de 1847. Conservée au musée Von der Heydt à Wuppertal (Johnson n° 374, repr.)
Une répétition de cette toile, faite par Delacroix en 1847, pour la Direction des Musées, M. de Cailleux, sur commande du Duc d'Aumale (Johnson, n° 375, repr.), conservé au musée de Condé de Chantilly



**Fig. 1 - © Wuppertal, Musée Von Der Heydt**

Notre aquarelle est une version inédite, qui vient heureusement complétée l'ensemble des versions répertoriées (voir ci-contre). Malgré son importance, elle ne fut pas vendue séparément lors de la vente d'atelier, mais sans doute dans un lot sur le Maroc car le sujet n'est pas spécifié. On note quelques variantes avec les deux huiles sur toiles en hauteur : les fusils ne reposent plus sur le mur de droite mais sur celui du fond, la composition n'étant plus fermée mais ouverte à droite. La position de la fenêtre change également : elle n'est plus sur le mur du fond mais sur le mur de gauche. Le piquet sur lequel pend l'harnachement du cheval est plus bas sur le mur du fond et il n'y en a pas de deuxième sur le mur de gauche. L'absence de plafond contribue à aérer la composition, qui baigne dans une lumière orangée suggérée par un lavis très léger. Le dormeur adossé au mur a refermé sa couverture comme un linceul, tandis que son bras s'échappe sur les deux versions peintes.
Le 16 mars 1847, Delacroix note dans son *Journal* à propos du tableau du Salon de 1847 : "Grevier me dit que le ton qui est violet dans la partie supérieure du tableau des *Marocains endormis* aurait fait également la lumière de la lampe, étant orangé. Je crois qu'il a raison : témoin le terrain dans l'Othello (Johnson 291), qui était violâtre et que j'ai massé d'un ton orangé."

Maurice Arama, dans son texte sur le Voyage de Delacroix au Maroc écrit pour l'exposition de l'Institut du monde Arabe (1994-1995), décrit merveilleusement la visite par Delacroix, en compagnie de son guide Benchimol, le 23 mars 1832, du Palais royal de Meknès : "La délégation française venait d'obtenir une "faveur inouïe", celle de visiter la résidence royale (…). Les pavillons semblaient avoir été désertés par leurs hôtes, et seuls quelques moghaznis nonchalants jouissaient par endroit de la quiétude du havre. Après avoir erré dans les couloirs et les allées, admiré plusieurs kiosques, les quatre hectares du bassin de l'Aguedal, de gigantesques silos voûtés aux piliers cyclopéens, parcouru des chemins en friche et traversé un jardin "plus agrestes", la délégation avait regagné en fin de journée Berrima".
Maurice Arama que nous remercions vivement pour son amabilité, nous a communiqué également les précisions suivantes : "La sécurité fut renforcée autour de la délégation française lors du séjour qu'elle fit à Meknès du 15 mars au 5 avril 1832. On disait les esprits populaires très échauffés suite aux exactions des troupes françaises dans les provinces limitrophes du Maroc. On craignait d'autre part, après le passage peu de jours auparavant d'une délégation algérienne venue solliciter le soutien de l'Empereur du Maroc, des gestes fâcheux. En conséquence des soldats furent installés, de jour comme de nuit, dans les passages qui donnaient accès à la résidence des hôtes. Delacroix a observé l'installation très spartiate des soldats de l'empereur. Les occupants vivaient avec leurs armes et leurs harnachements.
Sur cette aquarelle d'une extrême délicatesse qui préfigure celle que Delacroix donna à Mornay, l'artiste a représenté dans son haïk blanc, adossé contre le mur, le caïd Mohammed Ben Abou ben Abdelmalek. La figure du chef de la cavalerie de Tanger, compagnon de voyage de Delacroix est reconnaissable sur un grand nombre d'œuvres marocaines nées après ce voyage."

**120 000 / 150 000 €**



**62**

**63**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**SOUS-BOIS**

Aquarelle et gouache sur papier
Cachet de l'atelier en bas à gauche (L.838a)
17 x 26,5 cm (6,63 x 10,34 in.)

De tradition orale, il est dit que cette aquarelle représente le jardin de George Sand à Nohant. Malheureusement, le *Journal* de Delacroix ne fait aucune mention de ses œuvres pendant les étés de 1843 et 1846, où il séjourna à Nohant, nous ne pouvons donc pas confirmer.

Le Metropolitan Museum of Art de New York conserve néanmoins une vue du Jardin de George Sand à Nohant (huile sur toile, 45,4 x 55,2 cm, 1842 ou 1843) (Fig. 1) que nous pouvons rapprocher de notre aquarelle.



**Fig. 1 - © MET, New York**



**Fig. 2 - © National Gallery of Art, Washington**

Notre aquarelle est aussi à rapprocher d'une autre aquarelle de même esprit mais légèrement plus petite intitulée *Sous-Bois à Valmont*, (collection particulière française).
Il est difficile de les dater avec précision. En effet, Delacroix séjourna à Valmont en Moselle en 1834, 1838, 1840, 1849.
D'après le *Journal* que Delacroix nous a laissé, nous pensons qu'il est préférable de retenir la période 1842-1849, le style de l'aquarelle ne s'opposant pas de manière notoire à cette datation.
Nous avons là une œuvre très complète et d'une exécution tout à fait remarquable tant par sa composition que par les nuances de l'aquarelle.

C'est au cours de la période des années 1840 / 1850 que Delacroix a composé ses plus belles œuvres de forêts, sous-bois et jardins.
Une autre aquarelle de même sujet est conservée à la National Gallery of Art, Washington (*Paysage à Nohant* ,15,8 x 20,4 cm) (Fig. 2)
Cette œuvre est enregistrée dans Les Archives Delacroix de la galerie Brame & Lorenceau.
Une lettre d'authentification pourra être obtenue par l'acquéreur.

Ce lot est présenté par le Cabinet Brame & Lorenceau

**75 000 / 100 000 €**



**63**



64

**64**

## THÉODORE GÉRICAULT

Rouen, 1791 - Paris, 1824

**ÉTUDE DE CHEVAL**

Plume et encre brune
16 x 18 cm (6,24 x 7,02 in.)

Une copie du certificat de Monsieur Lorenz Eitner, daté du 21 janvier 1994, sera remis à l'acquéreur.
Un certificat de Monsieur Bruno Chenique, daté du 30 juillet 2008, sera remis à l'acquéreur.
Ce dessin sera reproduit par M. Bruno Chenique dans son futur *Catalogue raisonné des dessins inédits de Théodore Géricault*

**12 000 / 15 000 €**



65

**65**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1796 - Paris, 1854

**ÉTUDE DE MAURE ATTAQUÉ PAR UN LION, UN POIGNARD À LA MAIN, D'APRÈS RUBENS**

Plume et encre brune
21,6 x 17 cm (8,42 x 6,63 in.)

Notre dessin est une copie du personnage au premier plan de la *Chasse au lion* de Rubens, conservée à Munich (Fig. 1), que Delacroix étudia à l'aide d'une gravure

**8 000 / 10 000 €**



**Fig. 1 - © Alte Pinakothek, Munich**



66



67

**66**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**HOMME DEBOUT, ÉTUDE DE NU**

Dessin à la mine de plomb
Cachet de l'atelier en bas à droite (L.838a)
29 x 17 cm (11,31 x 6,63 in.)

**PROVENANCE :** Collection particulière d'Edgar Degas (inv. 850) ; Première Vente Collection d'Edgar Degas, Hôtel Drouot, 26 et 27 mars 1918, lot 157.
(Une étiquette apposée au dos fait référence de manière erronée à la deuxième vente de la Collection Edgar Degas du 15 et 16 novembre 1918)
Cette œuvre est enregistrée dans les archives de la Galerie Brame et Lorenceau.
Une lettre d'authentification pourra être obtenue par l'acquéreur.

Ce lot est présenté par le Cabinet Brame & Lorenceau

**12 000 / 15 000 €**

**67**

## ATTRIBUÉ À EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**ALBUM CONTENANT 29 DESSINS D'APRÈS L'ANTIQUE**

Crayon noir
16 x 21,5 cm (dimension de l'album)
On y joint un fac-similé de l'album

Un dessin a des annotations en français. Quatre pages de l'album décrivent en italien la cité de Naples.
D'après une indication en français au début et à la fin du carnet, l'album aurait été acheté à la vente Robaut de 1907 mais non catalogué à cette vente.

**2 000 / 3 000 €**



68

**68**

## EUGÈNE DELACROIX

Charenton-Saint-Maurice, 1798 - Paris, 1863

**ÉTUDE D'ÉCORCHÉ**

Crayon noir et sanguine
Cachet de l'atelier en haut à gauche (L. 838a)
31 x 23,5 cm (12,09 x 9,17 in.)

Eugène Delacroix fit tout au long de sa vie de nombreuses études d'écorché, travail indispensable du dessinateur pour donner le volume des corps et des muscles. On connaît un carnet d'écorchés par Delacroix au Louvre (voir M. Serrulaz, *Inventaire Général des Dessins, École Française : Dessins d'Eugène Delacroix*, Paris, 1984, T.1, n° 938-977).
L'album a été composé par Moreau-Nélaton, avec des feuilles dessinées tout au long de sa vie par l'artiste. Notre étude paraît, par son style précis, avoir été dessinée d'après une gravure.

**10 000 / 15 000 €**



69 (Partie de lot)

**69**

## AMBROSE BOWDEN JOHNS

Plymouth, 1776 - 1858

**ALBUM COMPRENANT 257 AQUARELLES DE PAYSAGES AUX ALENTOURS DE PLYMOUTH**

Aquarelle, gouache, gomme arabique et crayon noir
55 x 34 cm (21,45 x 13,26 in.)

Deux aquarelles sont des dérivations de sujets de tableaux de Turner. L'une datée de 1803 et annotée : "An effect seen on an oak wood in autumn from Canquarry 1803 coloured on the spot".
Deux autres sont datées "May 24 1817" et de "May 4 1842". L'une est signée et une décrite "Roof of northill Cottage, Plymouth", toit de la maison de l'artiste.

Quatre articles nécrologiques sont accolés en tête d'album.
Peintre de plein air, Ambrose Bowden Johns est un fidèle amoureux de son pays, la région de Plymouth, dans le Devonshire. Sa maison est un cénacle, où les artistes de Plymouth se retrouvent régulièrement à son invitation.
En 1813, Turner passe l'été à Plymouth. Johns et Turner se lient rapidement d'amitié et parcourent ensemble la campagne anglaise autour de Plymouth, en compagnie de sir Charles Eastlake. Johns préparait le matériel pour Turner, lors de leurs excursions, comme le rapporte Charles Eastlake : "Monsieur Johns préparait une petite boîte à peinture portative, contenant du papier préparé pour des esquisses à l'huile et d'autres fournitures. Quand Turner s'arrêtait devant une vue et paraissait avoir envie d'en faire une esquisse, Johns lui tendait la boîte et le grand artiste, trouvant tout à sa portée, commençait immédiatement à travailler. Comme il avait parfois besoin d'aide pour se servir de la boîte, la présence de Johns était indispensable ; au bout de quelques jours, il fit ses esquisses à l'huile devant nous, sans aucune gêne." (1984, Paris, *Turner*, Galeries nationales du Grand Palais, catalogue d'exposition sous la direction de Michel Laclotte, 1983, RMN, p. 91).

Après le départ de Turner, ils restent proches jusque dans les années 1820 où Turner se lasse de la tendance de Johns à le copier. Cependant, Turner lui fit cadeau dans les années 1840 d'une esquisse à l'huile, ce qui prouve que leurs liens n'étaient pas totalement rompus. On peut d'ailleurs noter l'atmosphère "turnerisante" de deux aquarelles reprenant des compositions du maître des années 1840.
Une exposition de l'artiste a eu lieu en 1979, en Australie, où une partie de la famille de l'artiste a immigré (Julian Faigan, *Ambrose Bowden Johns*, City of Hamilton Art Gallery, 1979).

**20 000 / 30 000 €**



69 (quatre pages de l'album)



70



71



72

**70**

## THÉODORE CHASSÉRIAU

Saint Barbe de Samana, 1819 - Paris, 1856

**PORTRAIT DE LA BARONNE CHARLES DE BUUS D'HOLLEBÈKE**

Crayon graphite
Signé et daté 'Théodore Chasseriau 1837' à gauche
18 x 20 cm (7,02 x 7,80 in.)

**PROVENANCE :** Oscar de Ranchicourt ;
puis par descendance

**BIBLIOGRAPHIE :** M. Sandoz, *Portraits et visages dessinés par Théodore Chassériau*, Paris, 1986, n° 3, repr. ;
L.A. Prat, *Théodore Chassériau, 1819-1856 - Dessins conservés en dehors du Louvre*, Cahiers du Dessin Français, n° 5, Paris, n° 22

Ce lot est présenté par le Cabinet Brame & Lorenceau.

**3 000 / 4 000 €**

**71**

## THÉODORE CHASSÉRIAU

Saint Barbe de Samana, 1819 - Paris, 1856

**PORTRAIT DU BARON CHARLES DE BUUS D'HOLLEBÈKE**

Crayon graphite
Signé et daté 'Théodore Chasseriau 1837' en bas à gauche
18 x 20 cm (7,02 x 7,80 in.)

**PROVENANCE :** Oscar de Ranchicourt ;
puis par descendance

**BIBLIOGRAPHIE :** M. Sandoz, *Portraits et visages dessinés par Théodore Chassériau*, Paris, 1986, n° 6, repr. ;
L.A. Prat, *Théodore Chassériau, 1819-1856 - Dessins conservés en dehors du Louvre*, Cahiers du Dessin Français, n° 5, Paris, n° 22

Ce lot est présenté par le Cabinet Brame & Lorenceau.

**3 000 / 4 000 €**

**72**

## THÉODORE CHASSÉRIAU

Sainte-Barbe de Samana, 1819 - Paris, 1856

**LE REPOS PENDANT LA FUITE EN ÉGYPTE**

Lavis sur traits de crayon, rehauts de blanc
Cachet de l'atelier (L.443) en bas à gauche
39,5 x 23 cm (15,41 x 8,97 in.) Cintré dans la partie supérieure

**PROVENANCE :** Vente anonyme, Paris, Hôtel Drouot, Me Ferri,
15 décembre 1994, n° 73

**10 000 / 12 000 €**



73



74



75



76

**73**

## NICOLAS-TOUSSSAINT CHARLET

Paris, 1792 - 1845

**LA PRIÈRE À LA MADONNE**

Aquarelle gouachée sur traits de crayon
Signée et datée 'Charlet. / 1834.' en bas à droite
36,7 x 28 cm (14,31 x 10,92 in.)

**3 000 / 4 000 €**

**74**

## JEAN-BAPTISTE-CAMILLE COROT

Paris, 1796 - Ville-d'Avray, 1875

**ÉTUDE DE CARRIÈRES À FONTAINEBLEAU, VERS 1830-1835**

Crayon noir
Cachet de la vente de l'atelier de l'artiste (L.461) en bas à gauche
10 x 15 cm (3,90 x 5,85 in.)

Ce dessin sera reproduit dans le *Catalogue Raisonné de l'œuvre graphique et déssinée de Corot* actuellement en préparation par Jill Newhouse et Martin Dieterle.

Un certificat de Martin Dieterle en date du 6 janvier 2000 sera remis à l'acquéreur.

**3 000 / 4 000 €**

**75**

## ATTRIBUÉ À ALEXANDER ORLOWSKY

Varsovie, 1777 - Saint-Pétersbourg, 1832

**CAVALIER CHARGEANT**

Aquarelle gouachée sur traits de crayon noir
36 x 44,5 cm (14,04 x 17,36 in.)

**1 500 / 2 000 €**

**76**

## HYPPOLITE FLANDRIN

Lyon, 1809 - Rome, 1864

**VUE DE L'ORANGERIE DE LA VILLA BORGHESE**

Aquarelle
Cachet de l'atelier (L.933) en bas à droite
12,3 x 24 cm (4,80 x 9,36 in.)

**600 / 800 €**



77

**77**

## FÉODOR ou THÉODORE PETROVICH TOLSTOY

Saint-Pétersbourg, 1783 - 1873

**BRANCHES DE GROSEILLES**

Aquarelle et rehauts de gouache blanche sur traits de crayon noir
Daté '1818' et annoté en bas à gauche, annotations en cyrillique en bas à droite
15 x 22 cm (5,85 x 8,58 in.)

**8 000 / 10 000 €**

**78**

## JULES BOILLY

Paris, 1796 - 1874

**PORTRAIT DE JEUNE HOMME**

Crayon noir, estompe, et rehauts de craie blanche et sanguine, sur papier beige
Porte une signature et une date 'Boilly fils / 1814' en bas à gauche
25 x 19 cm (9,75 x 7,41 in.)

**2 000 / 3 000 €**



78



79



80



81



82

**79**

## MICHEL-MARTIN DROLLING

Paris, 1786 - 1851

**LE MASQUE DE DANTE**

Crayon noir et estompe, rehaut de craie blanche, sur papier beige
Signé 'Drolling' au crayon noir en bas à droite
11,3 x 9 cm (4,41 x 3,51 in.)

**600 / 800 €**

**80**

## ANTOINE-LOUIS BARYE

Paris, 1795 - Paris, 1875

**ÉTUDE DE KEVEL**

Crayon noir, lavis gris et brun
Signé 'Barye' en bas à droite
9 x 16,5 cm (3,51 x 6,44 in.)

**1 200 / 1 500 €**

**81**

## ANTOINE-LOUIS BARYE

Paris, 1795 - Paris, 1875

**ÉTUDE DE LIONNE**

Plume et encre grise sur traits de crayon noir
9 x 15,5 cm (3,51 x 6,05 in.)

**1 200 / 1 500 €**

**82**

## HONORÉ DAUMIER

Marseille, 1808 - Valmondois, 1879

**LA MORT PORTANT SA FAUX ET TIRANT UN CADAVRE**

Crayon noir
23,2 x 30,4 cm (9,05 x 11,86 in.)

**PROVENANCE :** Ancienne collection Claude Roger-Marx

Selon nous, ce dessin est autographe, mais nous n'avons pas consulté le comité Daumier

**1 000 / 1 200 €**



83



83 (avec cadre)

**83**

## FRANZ-XAVER WINTERHALTER

Menzenschroand, 1806 - Francfort, 1873

**PORTRAIT DE THÉRÈSE FRANÇOISE BARONNE ATTHALIN, NÉE LELANDAIS**

Crayon noir, cintré à vue en partie supérieure
Signé, situé et daté 'fr Winterhalter / St Cloud / 1841' à droite
Ancienne étiquette au verso : "Thérèse Françoise B.onne ATTHALIN née Lelandais par Fr. Winterhalter 1841"
22,5 x 15,7 cm (8,78 x 6,12 in.)
Dans un cadre de la seconde partie du XIX$^{e}$ siècle en bois et stuc doré à motif de fleurs et application de velours cramoisi

Peintre amateur, le baron Atthalin (1784-1856), épousa Thérèse Françoise Lelandais, devenu général sous Louis-Philippe, il fut portraituré par Winterhalter lui-même, aux côtés du roi, dans son tableau représentant la *Réception de Louis Philippe au Windsor Castle, le 8 octobre 1844*, conservé au musée national du château de Versailles.

**3 000 / 4 000 €**

**84**

## JEAN-LOUIS FORAIN

Reims, 1852 - Paris, 1931

**LA LETTRE ET L'ABSINTHE, VERS 1885**

Pastel

Porte une signature 'forain' en bas à droite

44,7 x 35,7 cm (17,43 x 13,92 in.)

Récemment redécouverte, cette œuvre sera répertoriée dans le Catalogue Raisonné en préparation par Madame Florence Valdes-Forain. D'après Madame Florence Valdes-Forain, ayant-droit de l'artiste, la signature apposée en bas à droite est apocryphe.

Cette femme assise devant son verre fait bien sûr écho à *L'Absinthe* de Degas, (Fig. 1) et à *La Prune* de Manet (Fig. 2) exécutées respectivement en 1875 et 1877. Il est pensable que le jeune Forain ait vu ces toiles dans l'atelier de ses maîtres, ou visité les expositions où elles figuraient.
Autour de 1885, Forain livre deux variantes de ce thème, dont une, *L'Attente*, est conservée du Fogg Art Museum, Harvard University, MA (Fig. 3).

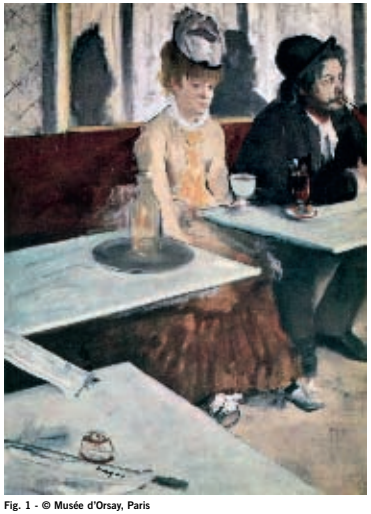
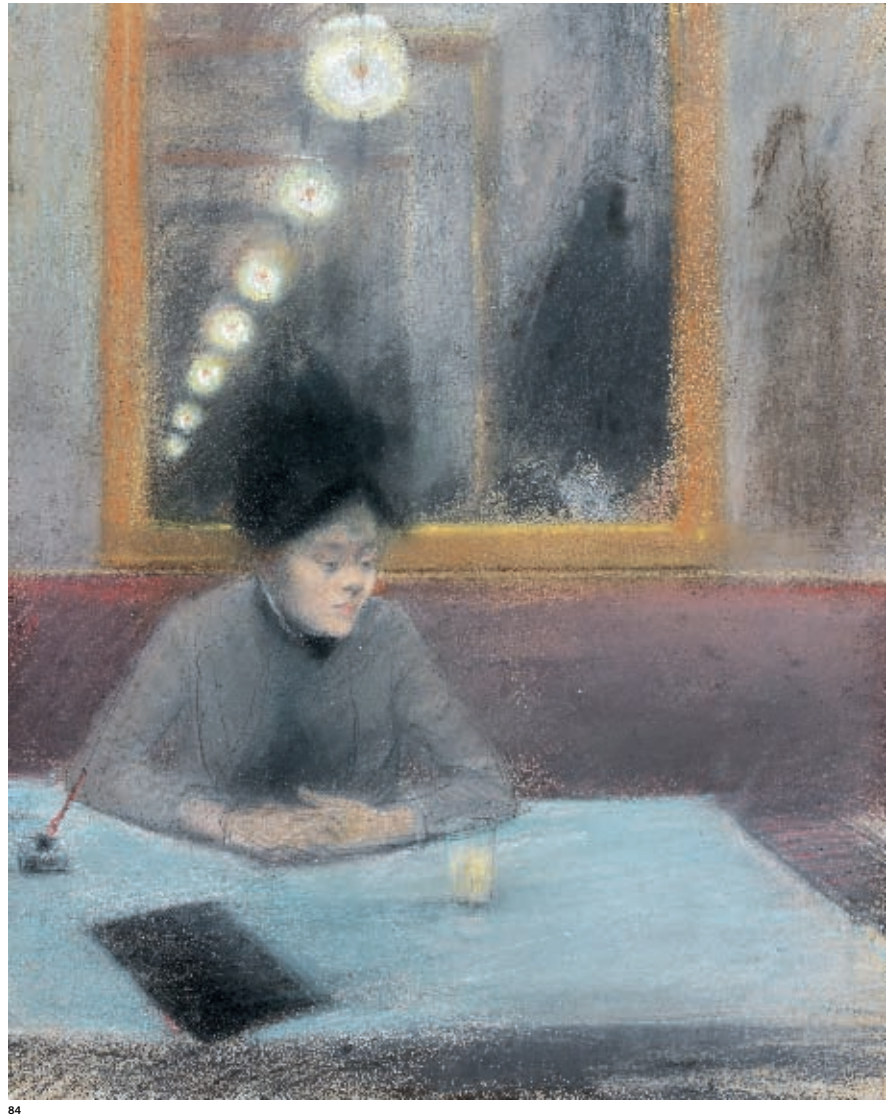


**Fig. 1 - © Musée d'Orsay, Paris**

Ici, Forain n'évoque pas l'alcoolisme, suggéré par Degas, elle n'a pas l'œil vague du modèle de Manet ; elle attend quelqu'un, nostalgique et plongée dans ses pensées. Les touches de lumière, formant une ligne de fuite font écho à la lumière du visage et du verre.
On reconnaît l'habileté de l'artiste dans la technique du pastel ainsi que la manière originale qu'il a de rendre les superbes effets de lumière de l'arrière salle d'un café.
Cette scène pourrait se dérouler probablement au café Gerbois, avenue de Clichy, ou au café de la Nouvelle Athènes, Place Pigalle. C'est là que Forain y retrouvait ses amis artistes.
Dénonçant la condition précaire et médiocre des ouvriers du XIX$^{e}$, on devine ici, à sa pose pensive et mélancolique une citadine, d'origine modeste.
Incarne-t-elle "Gervaise Macquart", décrite par Zola dans L'*Assomoir*, abrutie par les terribles conditions de vie imposées au monde ouvrier de cette époque ?
La composition de l'œuvre contribue à l'isolement de cette femme :
Les différentes lignes horizontales et verticales renforcent l'idée d'un monde clos, sans rêve possible,
Dans ce café sans espace, peut-être seul un homme au chapeau haut-de-forme est-il suggéré dans le reflet de la fenêtre ?
Le reflet des globes lumineux dans les deux miroirs de la salle forme virtuellement une diagonale infinie.
Symbole de la vie parisienne et de ses réjouissances, ces touches de lumière brillent de mille feux renfermant des richesses inaccessibles.



**84**

L'absinthe, cet apéritif en vogue au XIXe, conserve universellement sa légende et son aura de philtre, à la fois fascinant et redoutable. Fortement aromatique et de saveur très amère, l'absinthe était fabriquée à partir de plantes cueillies dans la montagne près de Pontarlier (Artemisia absinthium) et s'employait comme remède contre de nombreuses maladies.
Depuis la plus Haute Antiquité, l'absinthe a été considérée comme une plante ayant les vertus thérapeutiques les plus précieuses, Considérée comme l'emblème de la santé, l'absinthe était cultivée chez les Anciens dans les jardins, dans des pots. Sa présence était pour leur propriétaire une protection contre les maladies.
Au XIXe siècle, Emile Zola évoque dans son roman l'Assomoir le thème obsessionnel de l'alcool et cite l'absinthe à de nombreuses reprises.

Liqueur d'homme au départ, l'absinthe devint au XIXe le breuvage de prédilection que l'on commande dans les bals publics qui fleurisssent à Paris, lieux populaires de fréquentation plus ou moins "honnêtes" (Le Bal Bullier, le Bal Mabille, L'Élysée-Montmartre, la Closerie des Lilas, ...) où se retrouvaient selon l'endroit, des étudiants, peintres et poètes, des chiffonniers, des "messieurs"payant pour des "dames", pour des filles venant là, mener la danse, boire de la "verte".



**Fig. 3 - © Fogg Art Museum, Harvard University, Cambridge, Massachusetts**



**Fig. 2 - © National Gallery of Art, Washington**

Donné aux soldats français partis en Afrique dans les années 1830, cet élixir soignait leurs problèmes de dysenteries. Avec la chaleur, cette boisson eut un grand succès.
De retour en France, les vétérants continuèrent à en boire ; les bourgeois puis la classe ouvrière ainsi que les artistes tombèrent eux aussi sous le charme de la "muse verte". Le succès de cet alcool fut immense mais sa consommation outrancière provoquait des troubles neurologiques qui conduisirent à son interdiction en 1915.

Ce lot est présenté par le Cabinet Brame & Lorenceau.

**90 000 / 120 000 €**



**85**

**85**

## JEAN-FRANÇOIS MILLET

Gruchy, 1814 - Barbizon, 1875

**DEUX ÉTUDES : "ÉPÉE DE FEU POUR L'ANGE"**

Crayon noir
Titré en haut à droite
20 x 31 cm (7,80 x 12,09 in.)

**PROVENANCE :** Vente après décès de l'atelier de Jean-François Millet, son cachet noir à deux reprises : en bas à droite et en bas au centre (L.1460)

**3 000 / 4 000 €**

**86**

## JEAN-FRANÇOIS MILLET

Gruchy, 1814 - Barbizon, 1875

**ÉTUDE POUR "UNE BERGÈRE OBSERVANT LE VOL DES OIES SAUVAGES", 1866**

Crayon noir
26,7 x 18,9 cm (10,41 x 7,37 in.)

**PROVENANCE :** Vente après décès de Jean-François Millet, son cachet noir partiellement effacé en bas à gauche (L.1460)

Notre dessin est une étude préparatoire pour le pastel *Une bergère observant le vol des oies sauvages*, exécuté en 1866 et conservé à Boston, au Museum of Fine Arts (inv. n° 17.1512) (voir A. Murphy, *Jean-François Millet*, Boston, 1984, p. 164, n° 112).

**2 000 / 3 000 €**



**86**



87



88



89

**87**

## ÉCOLE FRANÇAISE DU XIXE SIÈCLE

D'après Franz Xaver Winterhalter (1805 - 1873)

**LE DECAMERON**

Aquarelle sur papier marouflé sur toile
62 x 84,5 cm (24,41 x 33,27 in.)

**ŒUVRE EN RAPPORT :** D'après l'œuvre originale de Winterhalter passée en vente chez Sotheby's à New York le 5 mai 1999 (Huile sur toile, 190,5 x 254 cm, signée)

**800 / 1 000 €**

**88**

## LOUIS DAYME

École française du XIXe siècle

**PORTRAIT DE LOUIS-GABRIEL DECAMPS**

Crayon noir et estompe
Signé, daté et dédicacé 'Louis Dayme, à son ami Decamps. 1836.' en bas à droite
23 x 17 cm (8,97 x 6,63 in.)

**1 000 / 1 200 €**

**89**

## FRANÇOIS BONVIN

Paris, 1817 - Saint-Germain-en-Laye, 1887

**UN COUVENT PENDANT LES VACANCES**

Plume et encre brune
Signé et daté 'f. Bonvin 1879' en bas à gauche
Annoté dans le bas 'Bonvin Pendant les Vacances'
22 x 17,2 cm (8,58 x 6,71 in.)

**1 200 / 1 500 €**



90

**90**

## THÉODORE ROUSSEAU

Paris, 1812 - Barbizon, 1867

**ÉTANG EN LISIÈRE DE BOIS**

Crayon daté et signé des initiales '1853 T.H.R.' en bas à droite
19 x 32,5 cm (7,41 x 12,68 in.)

Nous remercions Michel Schulman d'avoir confirmé l'authenticité de cette œuvre qui sera inclu dans le supplément du catalogue raisonné des dessins de Théodore Rousseau actuellement en cours de préparation

**1 500 / 2 000 €**

**91**

## ATTRIBUÉ À EDGAR DEGAS

Paris, 1834 - 1917

**POITRAIL DE CHEVAL**

Crayon noir sur papier claque
21,5 x 14 cm (8,39 x 5,46 in.)

**PROVENANCE :** Succession Edgar Degas, cachet au verso en bas à droite (L. 657)

**1 500 / 2 000 €**

**92**

## LEOPOLDO MARIOTTI

Rome, 1848 - 1916

**L'ARC DE TITUS, ROME**

Aquarelle sur traits de crayon
Signée et localisée 'L. Mariotti / Rome' en bas à gauche
38 x 27,5 cm (14,96 x 10,82 in.)

**800 / 1 200 €**

**93**

## LEOPOLDO MARIOTTI

Rome, 1848 - 1916

**L'ÎLE TIBERINE AU COUCHANT, ROME**

Aquarelle sur traits de crayon
Signée et localisée 'L. Mariotti / Rome' en bas à gauche
33,5 x 48,5 cm (13,19 x 19,09 in.)

On y joint une vue de ruelle par le même artiste.

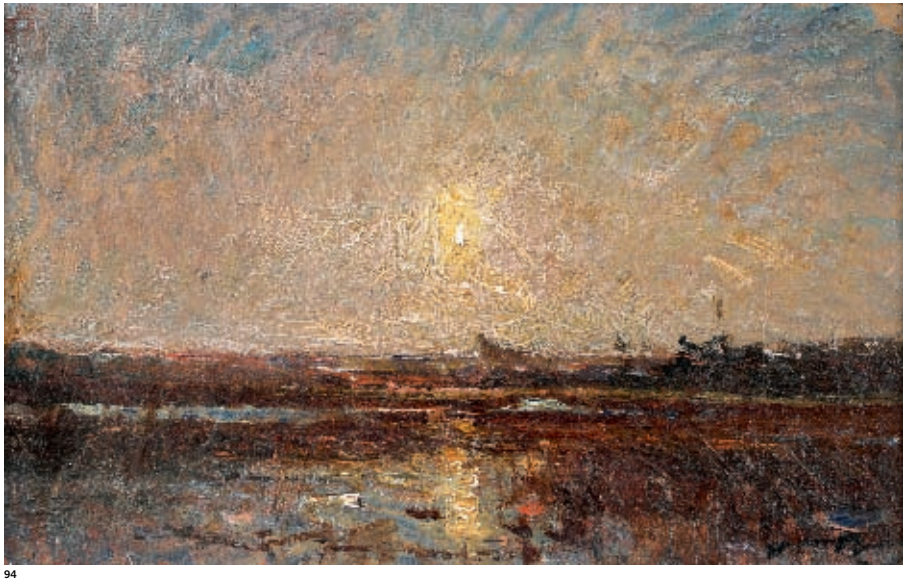
**800 / 1 200 €**



91



92



94



95

**94**

## AUGUSTE-FRANÇOIS RAVIER

Lyon, 1814 - Morestel, 1895

**COUCHÉ DE SOLEIL**

Huile sur papier marouflé sur carton
Signé en bas à droite
15,5 x 24,5 cm (6,05 x 9,56 in.)

**PROVENANCE :** Vente anonyme, Paris, Hôtel Drouot, 3 décembre 1964, n° 145

**1 500 / 2 000 €**

**95**

## AUGUSTE LANÇON

Saint-Claude, 1836 - Paris, 1885

**ÉTUDE DE LION**

Aquarelle
15 x 19 cm (5,85 x 7,41 in.)

**800 / 1 000 €**

# INDEX


**B**
BARBIERI, G. F. dit Le Guerchin **30**
BARDIN, J. **38**
BARYE, A.-L. **80 - 81**
BESNARD, A. **19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26**
BOILLY, J. **78**
BOILLY, L.-L **47**
BONVIN, F. **89**
BOUCHER, F. **40**
BRACQUEMOND, F. **18**
BREBIETTE, P. **34**

**C**
CHARLET, N.-T. **73**
CHASSERIAU, T. **70 - 71 - 72**
CHERNETSOV, N. G. **60**
COROT, J.-B. C. **74**
COSWAY, Richard **6**

**D**
DAUMIER, H. **82**
DAVID, J.-L. **5**
DAYME, L. **88**
DEGAS, E. (attr. à) **91**
DELACROIX, E. **11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 62 - 63 - 65 - 66 - 68**
DELACROIX, E. (attr. à) **67**
DELLA GATTA, X. **27**
DROLLING, M. M. **79**

**E**
ÉCOLE ESPAGNOLE du début du XIXe siècle **29**
ÉCOLE FRANÇAISE du XVIIIe siècle **32 - 43 - 44 - 45**
ÉCOLE FRANÇAISE de la fin du XVIIIe siècle **50**
ÉCOLE FRANÇAISE néoclassique **51**
ÉCOLE FRANÇAISE vers 1800 **55**
ÉCOLE FRANÇAISE du XIXe siècle **42 - 59 - 87**

**F**
FLANDRIN, H. **76**
FORAIN, J.-L. **84**
FRAGONARD, J.-H. **49**

**G**
GERICAULT, T. **8 - 9 - 10 - 64**

**H**
HOIN, C. J.-B. **35**

**I**
INGRES, J.-A. D. **2**
INGRES, J.-M.-J. **3 - 4**
ISABEY, J.-B. **1**

**J**
JOHNS, A.B. **69**

**L**
LAFITTE, L. **54**
LAFRENSEN, N. le jeune dit Lawreince **41**
LANÇON, A. **95**
LANCRENON, J.-F. **52 - 53**
LE BARBIER, J.-J.-F. **31**
LOO, C. van (attr. à) **33**

**M**
MANDEVARE, A.-N.-M. **37**
MARIOTTI, L. **92 - 93**
MILLET, J.-Fr. **17 - 85 - 86**
MOREAU, J.-M. (entourage de) **36**

**O**
ORLOWSKY, A. (attr. à) **75**

**P**
PERIGNON, A.-N. le vieux (attr. à) **48**
POYET, B. **56**
PRUDH'ON, P.-P. **7**

**R**
RAVIER, A.-F. **94**
ROBERT, H. **46**
ROUSSEAU, T. **90**

**S**
SCHNETZ, J.-V. **57**
SMUGLEWICZ, F. (attr. à) **61**

**T**
THOMAS, J.-F. dit Thomas de Thomon **39**
TOBERIAS, J. M. **28**
TOEPFFER, W.-A. **58**
TOLSTOY, T. P. ou F. **77**

**W**
WINTERHALTER, F. X. **83**


**Des rapports de conditions concernant les œuvres intégrées dans cette vente sont disponibles sur demande auprès de notre spécialiste : mfournier@artcurial.com**

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

# ORDRE D'ACHAT
# *ABSENTEE BID FORM*

## DESSINS ANCIENS & DU XIX[E] SIÈCLE

**Vendredi 27 mars 2009 à 14h30**

❑ **Ordre d'achat /** ***Absentee Bid***
❑ **Ligne téléphonique /** ***Telephone Bid***

Téléphone / *phone*

**Références bancaires obligatoires à nous communiquer :**
***Required bank reference:***

Carte de crédit Visa / *Credit card numbers*

Expire fin / *Expiration date*

| | |
|---|---|
| Nom/*Name* | |
| prénom/ *first name* | |
| Adresse *Adress* | |
| Téléphone *Phone* | Bureau / *Office* |
| | Domicile / *Home* |
| Fax | |
| Email | |

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

*I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).*

| Lot n° | Description du lot / *Lot Description* | Limite en **EUROS** *Maximum* ***EUROS*** *price* |
|---|---|---|
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |
| | | € |

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.
*To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.*

**A renvoyer /** ***Please mail to*** **: Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan**
**7, Rond-Point des Champs-Elysées - 75008 Paris.**
**Fax : +33 (0)1 42 99 20 60**

Date :

Signature obligatoire :
*Required signature:*



ARTCURIAL
DEAUVILLE



# DESSINS ANCIENS ET MODERNES

**Dimanche 29 mars 2009 à 14h30**
Établissement Élie de Brignac – 14800 DEAUVILLE

Antoine WATTEAU (Valenciennes 1684 - Nogent-sur-Marne 1721)
*Femme debout, tournée vers la droite.* Sanguine. 13,5 x 8,4 cm. Estimation : 8/10 000 €
D'UN ENSEMBLE DE 40 DESSINS DE LA COLLECTION H.

Les dessins seront visibles du 15 au 24 mars à Paris (sur rendez-vous) :
Cabinet de BAYSER 69, rue Sainte-Anne 75002 Paris
Tél. : 01 47 03 49 87 – bba@debayser.com

Renseignements : Sophie LETEURTOIS 33 (0)2.31.81.81.21 – s.leteurtois@artcurial-deauville.com

ARQANA ARTCURIAL DEAUVILLE S.V.V. 2007-613
32, avenue Hocquart de Turtot – B.P. 23100 – 14803 Deauville Cedex
Téléphone : 02.31.81.81.00 - Télécopie : 02.31.81.81.01 - e-mail : contact@artcurial-deauville.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

# TABLEAUX ANCIENS ET DU XIX$^{E}$ SIÈCLE, SCULPTURES

**LUNDI 22 JUIN 2009 – HÔTEL MARCEL DASSAULT**

**GÉRARD THOMAS (ANVERS 1663 - 1720)**, LE CABINET DE L'ALCHIMISTE, huile sur toile, signée en bas à gauche, 65 x 85 cm

**VENTE EN PRÉPARATION**

**Experts : Gérard Auguier - Cabinet Turquin, Chantal Mauduit - Alexandre Lacroix**
**Renseignements : Matthieu Fournier,** +33 (0)1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com
**www.artcurial.com**



ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

# LIVRES ANCIENS

**JEUDI 14 MAI 2009 – HÔTEL MARCEL DASSAULT**

**JACQUES GAMELIN,** NOUVEAU RECUEIL D'OSTÉOLOGUE ET DE MYOLOGIE, 1779. Est.: 15 / 20 000 €

**VENTE EN PRÉPARATION**

**Expert : Bernard Clavreuil**
**Renseignements : Benoît Puttemans,** +33 (0)1 42 99 16 49, bputtemans@artcurial.com
**www.artcurial.com**

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

# COLLECTION GERARD OURY

Raoul DUFY (1877-1953), RÉGATE, 1928, aquarelle et gouache sur papier marouflé sur toile signée en bas à droite, 109 x 138 cm

**EXPOSITION**
**DU MARDI 14 AU LUNDI 20 AVRIL**
**DE 10H À 19H**

**VENTE**
**LES LUNDI 20 ET MARDI 21 AVRIL**

**PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT**
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris - Tél : 01 42 99 20 20

**INFORMATIONS ET CATALOGUES**
WEB : OURY.ARTCURIAL.COM
EMAIL : VDELABROSSEFERRAND@ARTCURIAL.COM

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES AGRÉMENT N° 2001-005

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.
Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

**1 - Le bien mis en vente**

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.
L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.
Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.
Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

**2 - La vente**

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.
**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.
Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.
**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** aura acceptés.
Si **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjugé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.
L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.
En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

**3 - L'exécution de la vente**

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

- **De 1 à 15 000 euros :** 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
- **De 15 001 à 600 000 euros :** 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
- **Au-delà de 600 001 euros :** 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un ○)**.
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité;
- par chèque ou virement bancaire;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.
Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.
**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

**4 - Les incidents de la vente**

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

**5 - Préemption de l'État français**

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

**6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres**

**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** est propiétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.
En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

**7 - Biens soumis à une législation particulière**

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.
Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :
- **De 1 à 100 000 euros :** 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
- **Au-delà de 100 000 euros :** 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

**8 - Indépendance des dispositions**

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

**9 - Compétences législative et juridictionnelle**

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

**BANQUE PARTENAIRE :**
Neuflize OBC

**Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd. Londres.**

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

# CONDITIONS OF PURCHASE

**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** acts as the agent of theseller who contracts with the buyer.
The relationships between **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified bysaleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will berecorded in the official sale record.

**1 - Goods for auction**

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.
Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

**2 - The sale**

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.
**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.
For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** which have been deemed acceptable.
Should **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.
**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjugé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.
In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

**3 - The performance of the sale**

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes :

1) Lots from the EEC :

- **From 1 to 15 000 euros :** 23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
- **From 15 001 to 600 000 euros :** 20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
- **Over 600 001 euros :** 12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : **(indentified by an ○)**.
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means :
- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.
In the meantime **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

**4 - The incidents of the sale**

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be able to use video technology.
Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.
c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will not be liable for errors of conversion.

**5 - Pre-emption of the French state**

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

**6 - Intellectual Property Right - Copyright**

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

**7 - Items falling within the scope of specific rules**

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:
- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

**8 - Severability**

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

**9 - Law and Jurisdiction**

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.
Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

**BANQUE PARTENAIRE :**
Neuflize OBC

**All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.**

TELLIEZ COMMUNICATION - Compiègne 03 44 20 21 50